CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2011

Avril 2012

www.ciip.ch

Le rapport annuel se présente selon une structure basée sur les activités de la Conférence et de son Secrétariat général (SG). Les principales prestations du SG se lisent dans le plan quadriennal 2009 – 2012 de la CIIP. Ainsi, une première partie présente le plan quadriennal sous forme de tableau en intégrant les éléments significatifs de l'année 2011. Ce tableau renvoie à la troisième partie du rapport où chaque prestation est reprise en détail. Vous y trouverez aussi les rapports des conférences de chefs de service, des commissions et groupes de travail directement rattachés aux différentes activités. La partie centrale présente les organes transversaux du dispositif ainsi que les rapports des institutions de la Conférence.

Par souci de simplification, la forme masculine a été privilégiée ; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les années de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande : 1 à 11, les deux années d'école enfantine étant désormais les 1re et 2e années d'école.

Les cycles se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS ; ils sont au nombre de trois.

Les degrés d'enseignement sont : le degré primaire, le degré secondaire I et de degré secondaire II. Le premier dure huit ans et se compose de deux cycles : cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8). Le degré secondaire I succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11). Le degré secondaire II concerne le post-obligatoire.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2011

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNÉES 2009 à 2012

Réalisations du programme de travail de la CIIP pour les années 2009 à 2012 5

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP 19
Conférence des secrétaires généraux, CSG 22
Secrétariat général de la Conférence, SG 23
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR 24
Conseil « Média-formation », CMF 25
Plateforme des partenaires CIIP 26

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2009-2012

Point 2 *École obligatoire / Plan d'études romand*

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO 29
Commission pédagogique, CP 32
Plan d'études romand, PER 33
Plateforme électronique du PER 34

Point 3 *Politique des langues*

Enseignement des langues en Suisse romande 35

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL 36
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG 37
Réseau des responsables cantonaux des échanges linguistiques, REREL 38
Groupe de référence enseignement du français, GREF 39
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF 39
Groupe de travail romand Portfolio européen des langues, PEL 39
Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère 40

Politique de la langue française

Délégation à la langue française, DLF 41

Point 4 *Formation des enseignants et des cadres*

Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin, CDHEP 44
Formation en Direction d'Institutions de Formation, FORDIF 47

Point 5 *Degré secondaire II (culture générale et formation professionnelle)*

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO 49

Point 6 *Orientation professionnelle, universitaire et de carrière*

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle, CCO 54

Point 7 *Moyens d'enseignement et ressources didactiques*

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire 56

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL 57
Commission du centre de réalisation, CCR-OR 58
Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, CF 59
Groupe de travail Task Force 59
Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM 60
Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues 61

	Géographie 5-8	62
	Histoire 5-8	62
	Connaissance de l'environnement 1-4	62
	Sciences de la nature 5-8	63
	Sciences de la nature 9-10-11	63
Point 8	*Production documentaire pour la formation professionnelle*	
	Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle	
	Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	64
	Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP	66
Point 9	*Médias et technologies de l'information et de la communication, MITIC*	
	Éducation aux médias	
	Unité « Médias et TIC » de la CIIP – MITIC	67
	Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	68
Point 13	*Enseignement spécialisé*	
	Commission de l'enseignement spécialisé, CES	0
Point 14	*Politique culturelle*	
	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	72
Point 15	*Intégration de la formation vers un développement durable*	
	Éducation en vue d'un développement durable, EDD	74
	Réseau des responsables cantonaux de la promotion de la santé à l'école	74
Point 17	*Recherche et documentation*	
	Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)	75
	Conseil de la recherche en éducation, CRE	78
Point 18	*Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR*	
	Commission CIIP-GPSR	80
Organismes avec lesquels la CIIP collabore		
	Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, FEE	81
	Fondation Éducation et Développement, FED	81
	Fondation La Science appelle les jeunes, SAJ	82
	Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Éducation et en Formation, FREREF	82

QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES

Textes officiels	86
Comptes	
Bilan consolidé de la Conférence. Situation au 31.12.2011	87
Budget 2011	88
Comptes 2011	89
Composition de la Conférence, de ses organes et commissions en 2011	90

Première partie

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNÉES 2009 à 2012

Réalisations du programme de travail de la CIIP pour les années 2009 à 2012

Suivi des travaux

En grisé : le programme adopté par la CIIP le 27.11.2008

COLLABORATEURS SCIENTIFIQUES ET RESPONSABLES DE DOSSIERS

AEM	Alain Emery	MBE	Matthis Behrens
BBI	Béatrice Brauchli	MNI	Michel Nicolet
BRP	Béatrice Rogéré Pignolet	MPE	Mathieu Perrin
CBE	Christian Berger	NRY	Nicolas Ryser
CCS	Caroline Codoni-Sancey	OMA	Olivier Maradan
CGS	Christian Georges	PGG	Patricia Gilliéron Giroud
CME	Christian Merkelbach	PRO	Philippe Roduit
DFO	Daniel Forchelet	RCL	Raymond Clavel
JCG	Jean-Claude Gosteli	RSO	Roberto Stocco
JFJ	Jean-François Jobin	VMA	Viridiana Marc
JPM	Jean-Pascal Mougin	YDE	Yves Delamadeleine

1. ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Mettre en oeuvre la Convention scolaire romande (CSR) adoptée en 2008 renforçant la coordination et l'harmonisation entre les cantons ; avec le Plan d'études romand (PER) comme base.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
1.1 Harmoniser la structure scolaire.	CIIP	31.07.2014	Adoption le 25.11 du Règlement d'application de la CSR		OMA
1.2 Organiser des tests de référence, en collaboration avec la CDIP.	CIIP	continu dès 2011	Participation aux discussions dans le cadre du groupe de pilotage HarmoS au niveau de la CDIP.	En attente des décisions de la CDIP	OMA
1.3 Introduire les Portfolios recommandés par la CDIP.	Cantons	2009 - 2012	Suivi de la préparation d'une stratégie commune.		BBI
1.4 Coordonner la formation initiale et continue des enseignants.	CDHEP CLEO	dès l'adoption du PER	Les mesures prévues par le concept sont réalisées : la formation des enseignants en fonction est en voie d'achèvement. Les mesures pour la formation initiale sont prises par les HEP.		DFO
1.5 Organiser les épreuves romandes.	IRDP	continu à partir du 01.01.2009	Remise d'un rapport esquissant la situation dans les cantons et les options techniques possibles. Travail en cours sur la modélisation de l'évaluation dans le cadre du PER. En attente des décisions du groupe de pilotage.		MBE
1.6 Elaborer des profils de connaissances/compétences.	IRDP	continu à partir du 01.01.2009	Remise d'un rapport de fin de projet. Publication d'un rapport scientifique. Suspension de la deuxième phase du projet en attendant les décisions CDIP. Depuis l'automne, la CIIP participe au groupe de travail CDIP-USAM.		MBE CME
1.7 Dotation et grille horaire Etudier l'élaboration dans les cantons de l'Espace romand de la formation d'une grille horaire type pour chacun des trois cycles.	Groupe de suivi	2009	Les conclusions de l'étude montrent que l'harmonisation se fait de manière naturelle sans qu'il y ait besoin de recommandations particulières, hormis quelques repères temporels.		AEM

2. PLAN D'ÉTUDES ROMAND (PER)

Adopter et mettre en œuvre le Plan d'études romand (PER)

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
2.1 Valide le texte définitif du PER, tenant compte de la consultation.	EPRO PER	31.03.2009	Réalisé.		YDE
2.2 Informer et former le corps enseignant.	EPRO PER	continu dès août 2009	Réalisé.		
2.3 Réaliser les supports (papier et électronique) du PER.	Sous-projet SUPPORT	31.12.2009	Les deux supports ont été réalisés. La version papier du PER a été distribuée, et il est question d'une réimpression en 2012. La version électronique fonctionne et a été visitée par près de 50'000 personnes différentes au cours de l'année 2011.	En continu	VMA-JFJ
2.4 Élaborer un concept d'évolution et de suivi du PER.	EPRO PER	2010	Adoption de recommandations sur les : précisions cantonales sur la progression des apprentissages. réalisations de plans d'études disciplinaires cantonaux complémentaires (spécificités cantonales). précisions cantonales inscrites sur la plateforme du PER.	Adoption par la CIIP le 25.11.11	OMA-VMA-JFJ

3. POLITIQUE DES LANGUES

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
3.1 Anglais					
Choisir de nouveaux moyens d'enseignement pour les années 7 à 11.	UMER	2009	Choix du moyen réalisé.		BBI
Préparer l'introduction de l'anglais au primaire (phase pilote).		2010/11	Lancement de la phase pilote 7e à la rentré d'août 2011. Préparation de la phase pilote 8e en vue de son lancement en août 2012.		
Introduire de nouveaux moyens d'enseignement.		dès 2012	Généralisation des moyens 7e dès 2013, 8e dès 2014.		
3.2 Enseignement facultatif d'une 3e langue Étudier le potentiel de collaboration entre les cantons romands en ce qui concerne l'offre d'enseignement facultatif d'une troisième langue nationale.		continu dès entrée en vigueur d'HarmoS	Pas d'action en 2011.		
3.3 Eveil aux langues Développer des ressources EOLE pour le secondaire I et rééditer les volumes 1 et 2 d'EOLE, avec volet multimédia.	UMER	2010	Pas d'action en 2011.		
3.4 Portfolio européen des langues Suivre l'introduction du PEL II. Définir un concept d'introduction du PEL I.		2009-2012 2009	PEL III : nouvelle éd. réalisée. PEL II : suivi en cours. PEL I : pas encore de décision .		CDIP-BBI

4. FORMATION DES ENSEIGNANTS

Poursuivre la mise en oeuvre d'une collaboration et d'une coordination efficaces entre HEP.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouv. délai	Resp.
4.1 Mettre en place et coordonner les offres et programmes romands de formation des disciplines dites rares.	HEP proposent, CDHEP coordonne avec niveau politique	2010	Les cantons ont signé le règlement de la formation romande PIRACEF au printemps 2010.		DFO
4.2 Mettre en place une offre de formation continue, notamment en anglais (introduction à l'école primaire).	CDHEP	dès 2009 en continu	La CDHEP a terminé sa réflexion stratégique sur son rôle dans le contexte de la Convention scolaire romande. Elle a proposé la création, dès 2012, d'une « conférence latine de la formation des enseignants et des cadres ».	2012	
4.3 Intensifier la collaboration avec la COHEP dans la mise en place de la Conférence des hautes écoles, ainsi que dans la mise en oeuvre de la LAHE.	CDHEP	continu	Collaboration effective : Dès le 1.1.07, l'IFFP dispose d'un siège au sein de la CDHEP.		

5. DEGRÉ SECONDAIRE II (CULTURE GÉNÉRALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE)

Participer aux développements des maturités professionnelle, spécialisée et gymnasiale ; assurer une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande ; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
5.1 Participer aux travaux de la nouvelle ordonnance de maturité professionnelle (nOMPR) et du Plan d'études cadres (PEC) fédéral qui suivra ; le cas échéant, évaluer l'opportunité de créer un PER en application du futur PEC fédéral.		1 année après l'établissement du PEC fédéral, connu en 2009-2010	La consultation liée au PEC MP n'ayant finalement débuté qu'en 2012, le GT CLPO « Maturité professionnelle » n'a pas siégé en 2011.	2012	JPM
5.2 Mettre en place une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande.		31.03.2011	Selon rapport annuel CIIP 2010 : Fin de la phase pilote du projet VAE (validation des acquis). Tous les cantons latins ont lancé au moins un projet VAE.	Permanent	
5.3 Mettre en oeuvre un concept romand de développement de la maturité spécialisée.		PEC 2010-2011	La CIIP a décidé le 26 mai 2011 de mettre en œuvre le concept romand et le PEC menant à la maturité spécialisée santé, élaborés par le GT CSG-CLPO qu'elle avait mandaté à l'automne 2010. A l'automne 2011, la CIIP a mandaté un nouveau GT afin d'assurer un suivi des expériences en cours dans le champ des maturités spécialisées et d'examiner les nécessités de collaboration ou d'harmonisation.	2013	

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
5.4 Renforcer la coordination intercantonale pour les classes intercantonales ou romandes dans tous les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins.		permanent	La commission CLPO « Classes et accords intercantonaux » a siégé à trois reprises en 2011.	Permanent	JPM
5.5 Coordonner les mesures d'adaptation de la maturité gymnasiale selon les conclusions EVAMAR II.		dès 2009	Selon rapport annuel CIIP 2010 : dossier « Réforme des gymnases » entre les mains pour l'heure de la CESFG (Conf. suisse des services de l'ens. sec. II formation générale) (CDIP).	Selon évolution du dossier au niveau national	

6. ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Garantir à tous les élèves un service d'orientation scolaire et professionnelle de qualité.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
6.1 En liaison avec le niveau suisse, coordonner pour la Suisse latine : une politique de gestion des qualifications et des compétences du personnel des offices d'orientation (validation des acquis, formation continue) ; une gestion globale du processus qualité adapté à l'OSP.	CCO	continu	L'offre de formation continue est maintenant assurée par le CSFO et gérée par une commission paritaire CCO-CSFO. Quelques initiatives cantonales de gestion de la qualité sont en place. La CCO doit encore travailler à un concept romand global.		DFO
6.2 Elaborer une stratégie commune d'utilisation des outils psychométriques informatisés (batterie romande de test d'aptitudes et d'intérêts).	CCO	fin 2009	La batterie romande de tests d'intérêts est opérationnelle depuis 2010. Celle de tests d'aptitudes l'est depuis l'été 2011.	terminé	
6.3 Elaborer, en collaboration avec la CLEO : – des lignes directrices romandes pour la formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation aux choix professionnels en classe ;	Groupe mixte CCO-CLEO	fin 2010	Le rapport final a été livré à mi-2011 et soumis à la CCO et à la CLEO.	terminé	
– une définition commune des éléments d'orientation à faire figurer dans le bilan ou portfolio de compétences des élèves terminant leur scolarité obligatoire.	CCO		Le groupe de travail « bilan en 8e » a livré sa synthèse. Celle-ci a été intégrée dans les travaux du groupe mixte CCO-CLEO.	terminé	

7. MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp
7.1 Assurer l'adéquation des moyens d'enseignements et ressources didactiques avec le PER.	UMER COMEVAL COPED	continu	La plupart des disciplines ont déjà fait l'objet d'une évaluation des besoins des cantons romands. Une nouvelle planification sera publiée au printemps 2012.		RSO
7.2 Évaluation des Moyens d'enseignement Développer le processus d'évaluation continue des moyens d'enseignement.		continu	En cours.	2012	

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
7.3 Français Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources pour l'apprentissage du français chez les élèves migrants de langue étrangère.		2009-2011	Reporté.	2014	PRO
7.4 Français Réaliser une grammaire de référence pour les élèves du secondaire 1.		2009-2011	Rédaction d'un Mémento grammatical 9e-11e années (publication durant l'hiver 2012-2013).		
7.5 Français Réaliser un ouvrage de référence pour les enseignants de français (degrés primaire et secondaire 1).		2009-2011	En suspens.		
7.6 Mathématiques pour les degrés 1 et 2 (actuellement école enfantine) Choisir, éventuellement adapter ou réaliser un ensemble de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.	GREM	continu	Les propositions du groupe de référence mathématiques (GREM) ont été transmises à la nouvelle commission pédagogique (COPED).		RCL
7.7 Mathématiques 3-6 Apporter les améliorations et développer les compléments nécessaires aux moyens d'enseignement et ressources didactiques existants.	GREM	2009-2010 continu	Les propositions du GREM ont été transmises à la COPED.		
7.8 Mathématiques 7-8 Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources complémentaires électroniques. Apporter les améliorations aux moyens d'enseignement et ressources didactiques existants.	GREM	2009-2010	Les propositions du GREM ont été transmises à la COPED et à la COMEVAL.	2013-2014	
7.9 Mathématiques 9-11 Apporter les améliorations et développer les compléments nécessaires aux moyens d'enseignement et ressources didactiques existants.	Groupe de réalisation	2009 puis continu	Moyens de 9e publiés et introduits en 2011. Les travaux se poursuivent pour 10e et 11e.		
7.10 Mathématiques ressources électroniques Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources électroniques en vue d'intégrer les TIC à l'école, verticalité Math 1-11.	Groupe de réalisation	continu	En cours.		
7.11 Autres moyens (géographie, histoire, sciences) Choisir, éventuellement adapter ou réaliser une offre de moyens d'enseignement et de ressources didactiques.		dès 2009 continu	Sciences 5-8 et 9-11 : réalisation des études de marché.		RSO
			Guide d'enseignement Géographie-Histoire-Sciences 1-2, moyens d'enseignement Géographie 5e et Histoire 5e, en cours de rédaction.		PGG

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
7.12 Plateforme romande numérique Mettre à disposition des ressources électroniques d'apprentissage en ligne dans un espace sécurisé (extranet) ; gérer une plateforme romande ressources électroniques d'apprentissage en ligne.	Groupe ENTER	dès 2009	Le groupe ENTER a terminé la première phase de mutualisation de ressources numériques. Celles-ci sont cataloguées selon le standard LOM-CH et validées par les autorités cantonales compétentes selon le modèle adopté par le CTIE. Leurs fiches descriptives sont accessibles sur la plateforme du PER.		DFO
7.13 Enseignement spécialisé Etablir un catalogue des moyens existants – étudier la possibilité de choisir des moyens contenant des cursus suffisamment différenciés pour qu'ils puissent être utilisés dans l'enseignement spécialisé.	CES CSPS	2009 continu	Etude en vue de l'édition d'une brochure générale destinée aux enseignants et donnant des informations sur l'intégration d'élèves à besoins différents en classe. Etude des conséquences du retrait de l'AI sur la publication d'ouvrages destinés à des élèves présentant divers types de handicap (manuels en braille pour élèves aveugles, par exemple).		YDE
7.14 Médias Choisir, éventuellement adapter ou réaliser une offre de moyens d'enseignement dans le domaine de l'éducation aux médias et aux TIC.		2009	La COMETE a soumis un rapport à la COMEVAL et à la CLEO. Celui-ci sera repris par la COPED.	2012-2013	CGS

8. PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, répondant aux besoins actuels, de qualité professionnelle et au meilleur coût pour les apprentis et étudiants.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
8.1 Renforcer la collaboration avec les autres régions linguistiques dans le but d'éditions coordonnées.		continu	Plusieurs projets en cours.		MPE
8.2 Reconduire le mandat OFFT pour les éditions CIIP-CREME.		2013	Contacts pris avec l'OFFT.		

9. MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
9.1 Aider les cantons à remplir les objectifs du Plan d'études romand en matière d'éducation aux médias, aux images et aux technologies de l'information et de la communication (MITIC).		continu	Participation du collaborateur scientifique à des sessions de formation mises sur pied par les HEP et aux travaux du groupe ENTER.		CGS

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp
9.2 Contribuer à l'évaluation, à la mise à disposition et à la production de ressources pédagogiques MITIC, en lien avec le Plan d'études romand (PER).		continu	Travail de recensement, de catalogage et de mutualisation entrepris via le groupe ENTER et le GROCEDOP.		CGS
9.3 Maintenir et renforcer des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseignement. Promouvoir de façon active l'usage des contenus médias et multimédias (notamment SSR).		continu	Nouvelle convention de collaboration signée entre la CIIP et la RTS. Mise en place d'un groupe de liaison pour le suivi.		CGS

10. EVALUATION

Développer la cohérence de l'évaluation du travail des élèves dans l'Espace romand de la formation en édictant des lignes directrices et en produisant des outils adéquats, au service des enseignants.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
Évaluation du travail des élèves					
10.1 Développer et mettre en œuvre un dispositif (banque d'items) de gestion des épreuves communes romandes pour les branches mathématiques et français en fin de 9e année scolaire.	IRDP	dès 2011	Analyse des méthodologies de classement d'items pour les disciplines Français et Mathématiques, premier prototype de banque d'items. Propositions faites dans un rapport transmis au nouveau groupe de pilotage EPROCOM- Profils-Indicateurs.	En fonction des décisions prises sur le plan national	MBE VMA
10.2 Développer une première version des épreuves communes romandes.					
10.3 Étudier l'élargissement des épreuves pour la fin de la 6e et de la 10e année scolaire pour ces mêmes disciplines.					
10.4 Analyser l'opportunité d'une extension du dispositif à d'autres disciplines.					
10.5 Adapter le matériel « Lingualevel » d'évaluation des compétences en langues étrangères pour la Suisse romande.			Reporté.	2014	BBI
Évaluation du système					
10.6 Suivre le développement du monitorage par tests de référence. Vérifier la validité et apporter des compléments aux modèles de compétence en vue de la création d'items servant à vérifier l'atteinte des standards de base (en collaboration avec le Bureau HarmoS de la CDIP).		continu	Suivi en parallèle aux travaux conduits par la CDIP.	2013-2014	OMA MBE CME
10.7 Analyser les liens de conformité entre standards de base et exigences du Plan d'études romand. Proposer des remédiations soit des standards, soit du Plan d'études romand.		dès 2011	Une première étude a été réalisée par l'équipe de projet du PER. La comparaison formelle sera effectuée par la COPED en 2012.	2012-2013	

11. TRANSITION

Améliorer le passage de l'école obligatoire au secondaire II ; du secondaire II au secteur tertiaire

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
Transition secondaire I-secondaire II					
11.1 Soutenir les jeunes ayant de la peine à intégrer le secondaire 2 (case management).		selon avancement du projet « transition »	Le projet de la CDIP intitulé « Transition scolarité obligatoire – degré secondaire II » est terminé. Les résultats de ce projet sont contenus dans un rapport soumis à une consultation officielle jusqu'à fin mai 2011. La suite est assurée via deux propositions contenues dans ce rapport, une des partenaires nationaux, une sous la forme de recommandations de la CDIP aux cantons.		JPM
11.2 Développer et mettre en place les profils de compétence connaissance romands pour les élèves en fin de la scolarité obligatoire (en lien avec la CCO de la CIIP et la CDIP afin d'assurer l'articulation avec d'autres dispositifs d'orientation). (En collaboration avec la Taskforce transition de la CDIP)		2011	cf. 1.6 Le mandat du projet « Profils de compétence et de connaissance » se limite dans cette première phase à une simple attestation des connaissances/compétences. Une utilisation à des fins d'orientation n'est pas prévue pour le moment et devrait être discutée une fois le projet terminé.	Fin 2011	MBE VMA JPM
11.3 Assurer la participation aux réseaux scientifiques en matière de transition au niveau romand, suisse et international.		continu	Participation à une journée d'échange à l'UNINE sur les problématiques de recherche liées à la transition-intégration. Participation au « Réseau international de recherche sur l'éducation et la formation des jeunes (IRNYET) ».		
11.4 Participer aux activités de la Fondation des régions européennes pour la recherch en éducation et en formation (FREREF) sur la thématique de la transition entre scolarité obligatoire, formation professionnelle et emploi.	SG CIIP		Accueil et organisation de l'Université d'été de la FREREF du 29 au 31 août à l'Université de Neuchâtel.		CBE

12. STATUT ET IMAGE DE L'ENSEIGNANT

Renforcer l'image de la profession enseignante.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
12.1 Poursuivre le partenariat avec le SER, dans le domaine du statut et de l'image de la profession enseignante.		continu	Pas d'activité en 2011.		CBE
12.2 Développer et mettre en place une politique d'évaluation de l'enseignement.					
12.3 Harmoniser les conditions de la mobilité des enseignants.					

13. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et l'harmonisation romande de l'offre et de la demande

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
13.1 Mettre en oeuvre la RPT : réaliser la période transitoire ; coordonner les concepts cantonaux.	CES	31.11.2010	Travaux en cours sur les concepts cantonaux et sur les modifications législatives suite à l'Accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée.	En continu	YDE
13.2 Adapter les objectifs de l'enseignement spécialisé en conformité avec l'accord CDIP relatif à la pédagogie spécialisée.	CES		Préparation de la mise en œuvre de la PES, pour certains cantons, dès août 2012.	En continu	YDE
13.3 Enseignement spécialisé et Plan d'études romand : adapter les Objectifs d'apprentissage .	CES EPRO PER	continu dès 01.01.2009	Travaux en cours.	En continu	
13.4 Scolarisation des enfants sourds et malentendants : mener à son terme l'Observatoire de la surdité ; poursuivre les projets d'Observatoire de la surdité.	CES CSPS HEPL	31.12.2009 dès 01.01.2010	L'observatoire de la surdité sera mis en veille en 2012-2013.	5e rapport en 2012	
13.5 Scolarisation d'élèves en situation de handicaps autres que la surdité ou la malentendance. Etudier la problématique des élèves souffrant de : malvoyance ; troubles du comportement.	CES CSPS autres	continu dès 01.01.2009	Adoption par la CSG, le 1er décembre 2011, d'un concept d'observatoire lié à l'autisme.	Développement de l'observatoire en 2012. Premier rapport prévu pour déc. 2013	
13.6 Veille technologique Etudier l'impact des progrès techniques relatifs à divers handicaps sur la gestion des populations concernées.	CES CSPS	continu dès 01.01.2009	Informations livrées aux cantons par le CSPS et l'observatoire de la surdité.	En continu	YDE

14. POLITIQUE CULTURELLE

Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle culturel fort selon trois axes.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
14.1 Proposer pour la Suisse romande un instrument permettant de donner des moyens de production à des spectacles théâtraux d'envergure susceptibles de toucher un large public et fédérer les ressources financières affectées à ce but.		2012	Création de l'association Label + théâtre romand. Fonds commun alimenté à raison de 500'000 francs par les cantons romands pour une phase pilote de deux ans (2011-2012).		CGS CCS
14.2 Améliorer la formation préparatoire aux études de théâtre, afin d'accroître le bagage des candidats qui souhaitent se former à la HETSR ou dans des institutions du même type à l'étranger.		2012	Inventaire des filières préparatoires fait par la CDAC.		
14.3 Examiner la constitution d'un nouveau fonds romand de soutien à la création audiovisuelle, en intégrant la composante bernoise francophone.		2012	Déclaration d'intention signée par les cantons CIIP (sauf BE) en faveur d'une Fondation romande pour le cinéma.		
14.4 Bibliothèques publiques : - développer des synergies entre les cantons, par exemple en créant une centrale d'achat commune ; - favoriser l'accès des migrants aux bibliothèques publiques.			Non traité en 2011.		

15. INTÉGRATION DE LA FORMATION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réaliser la notion de développement durable dans la pratique enseignante.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
15.1 Faciliter l'intégration du concept de développement durable au sein de l'école, dans l'enseignement et dans le PER : - coordonner les travaux du GREDD ; - coordonner les travaux du réseau Education en vue du développement durable ; - organiser les journées pratiques et les colloques annuels ainsi que le Forum bisannuel.	SG-CIIP, FED FEE GREDD	continu dès 01.01.2009	FED et FEE ont été impliquées dans les formations des enseignants sur le PER. Le GREDD a remis un rapport final au 29.06.2011. Le 1er forum romand sur l'éducation en vue d'un développement durable a eu lieu les 4 et 5 novembre 2011 à Lausanne.		YDE

16. RELATIONS ÉCOLE-PARENTS / SOCIÉTÉ

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
16.1 Soutenir activement une participation institutionnalisée des parents dans l'école.	SG-CIIP		Discussions reprises dans le cadre de la Plateforme partenaires.		OMA
16.2 Délimiter le rôle des parents et des enseignants dans la mission de l'école.					

suite >>

17. RECHERCHE ET DOCUMENTATION (Voir aussi le rapport annuel IRDP, document séparé)

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
Missions principales de l'IRDP					
17.1 Consolider les coopérations entre acteurs de recherche romands en fonction des besoins de l'Espace romand de formation.	IRDP	continu	Soutien d'associations de chercheurs dans des domaines importants pour la CIIP (évaluation, didactique du Français langue 1). Collaborations accrues avec des HEP, en particulier BEJUNE. Création d'un réseau de recherche pour le préscolaire. Participation à plusieurs comités scientifiques.		MBE
17.2 Préparer et instrumentaliser les travaux du Conseil de la recherche en éducation (CRE) et favoriser dans ce cadre la mise en réseau, le rapprochement et la collaboration des équipes de recherche en éducation, y compris celles du niveau tertiaire.		continu	En attente de l'adoption des nouveaux mandats pour commissions, organisation d'une séance portant sur l'historique et les nouveaux statuts du CRE / de la CORED.		
17.3 Gérer la coordination et participer aux recherches en éducation et en formation au niveau romand dans les domaines d'évaluation : - des systèmes de formation ; - des standards ; - des curriculums ; - des moyens d'enseignement ; - des didactiques en langues et mathématiques ; - des établissements de formation ; - des pratiques enseignantes et des apprentissages, ainsi que des performances des élèves.	IRDP	continu	Cf. 1.2, 1.5, 1.6, 11.3, 17.1 Participation aux activités de la CIIP (GREF, GREL, GREM). Evaluation des moyens de mathématique 7-9. Problématique de la protection des données personnelles. Contribution à l'analyse des résultats PISA. Travaux sur le CARAP, un cadre de référence pour les approches plurielles en langue. Eole et patois, un projet d'adaptation de EOLE pour le Valais. Analyse des activités de lecture avec l'Université de Genève. Deux langues à l'école primaire et projet Passe-partout, étudiant l'introduction d'une deuxième langue à l'école primaire. Projet « Transition » dans le cadre du réseau IRNYET.		MBE
17.4 Assurer le suivi scientifique des innovations introduites dans l'enseignement par la CIIP, mise en place d'indicateurs pour l'Espace romand de la formation et l'élaboration d'études prospectives.		continu	Préparation des données pour le rapport de la CIP. Premier rapport soumis au Secrétariat général. En attente des décisions du groupe de pilotage EPROCOM-Profils-Indicateurs.		
17.5 Assurer les services de documentation et de veille documentaire pour l'ensemble des organes de la CIIP.		continu	Activités courantes de documentation. Élargissement vers des travaux de vulgarisation. Préparation de la migration sur RERO.		

18. GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

Actions, étapes	Qui fait quoi	Échéance	État au 31.12.11	Nouveau délai	Resp.
Suivre le mandat de prestation confié à l'Université de Neuchâtel pour accomplir les missions du GPSR.	Commission scientifique GPSR-UniNE	continu (depuis 2008)	Publication d'un nouveau fascicule.		DFO

Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP

Elisabeth Baume-Schneider
présidente de la CIIP

MANDAT

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996. L'Assemblée plénière réunit les chefs des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Thèmes traités et réalisations

De nouvelles bases statutaires et réglementaires ont été adoptées le 25 novembre 2011 après avoir largement occupé les discussions tout au long de l'année. Sur la base des propositions préparées au sein de deux groupes de travail distincts, l'un pour les nouveaux statuts et la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, l'autre pour la révision du système financier permettant l'acquisition ou la réalisation de moyens d'enseignement romands, l'Assemblée plénière a pu progressivement remodeler les bases de l'organisation du travail préparatoire et des prises de décisions au sein de la Conférence. Les divers textes ont été mis en consultation durant l'automne au sein des conférences et du personnel permanent, ainsi que, tout particulièrement pour la mise en œuvre de la CSR, auprès de la commission interparlementaire. Ces bases sont les suivantes :

1. De nouveaux **statuts** pour la CIIP, quelque peu simplifiés par rapport aux précédents, en vigueur depuis 1996, en fonction de la disparition de certains organes ou champs d'action de la Conférence et, surtout, suite à l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande le 1er août 2009. Les prérogatives de l'Assemblée plénière et les modalités de la prise de décision ont fait l'objet d'un examen attentif. Les grandes lignes de la structure de la CIIP, organisées en conférences et en commissions consultatives et s'appuyant sur un Secrétariat général et un Institut de recherche et de documentation pédagogique, y sont également définies.
2. Un **règlement d'application** a été déterminé pour la mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, comme cela était prévu dans la Convention elle-même. Il apporte les précisions utiles à tous les articles de la Convention dont la mise en œuvre devait encore être affinée, ce qui est par exemple le cas du caractère évolutif du Plan d'études romand, de la réalisation des moyens d'enseignement officiels, de l'élaboration des épreuves intercantonales de référence et des profils de connaissance/compétence. Ce règlement remplace en outre divers accords et mandats précédents, dont en particulier la convention administrative pour les moyens d'enseignement de 2004 et les mandats d'une dizaine de groupes de référence disciplinaires ou thématiques. En lieu et place, il confirme et repositionne diverses commissions déjà existantes, en particulier la commission pédagogique, la commission d'évaluation des moyens d'enseignement et la commission pour la production et la diffusion des moyens d'enseignement.

3. Un **règlement de gestion financière** est venu définir l'ensemble des règles budgétaires et comptables désormais en usage pour l'ensemble des activités de la CIIP. Deux finalités y sont attribuées : planification et transparence. Une décision importante, longuement mûrie au cours des discussions préparatoires, porte sur la suppression du fonds romand des éditions scolaires, qui a servi depuis un quart de siècle de fonds de trésorerie pour l'élaboration et la vente des moyens d'enseignement romands en français, mathématiques et allemand. Ce fonds est remplacé par un budget d'investissement, lui-même fondé sur une planification pluriannuelle.
4. En mars 2012 suivra le dernier volet de ces textes, à savoir un règlement de fonctionnement, qui déterminera en particulier les questions liées au personnel permanent et aux collaborateurs à durée déterminée de la CIIP, ainsi qu'aux questions de défraiements.

Découlant de ces nouvelles bases réglementaires, de **nouveaux organes** ont vu le jour, leur mandat étant adopté le 25 novembre, pour une entrée en vigueur début 2012. Une commission de gestion analysera et préavisera désormais, à l'intention de la conférence des secrétaires généraux et de l'Assemblée plénière, les comptes, le budget et la planification financière. Elle vérifiera également l'organisation et la gestion des travaux au sein de l'administration et des contrats de prestations de la CIIP. Une nouvelle commission pédagogique sera désormais responsable du suivi du PER et de son rôle fédérateur sur les moyens et ressources d'enseignement. Elle pourra s'entourer de groupes de travail disciplinaires ou thématiques.

Finances : la Conférence a adopté au printemps les comptes 2010 et le budget 2012, qualifié de budget de transition, de la CIIP, de l'IRDP, du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, ainsi que ceux de RERO.

Accord cadre sur l'organisation des maturités santé en Suisse romande, et plan cadre : sur la base des analyses et prospectives d'un groupe de travail issu des degrés secondaire II et tertiaire, l'Assemblée plénière a pu adopter, le 27 mai, un accord cadre et un plan d'études cadre répondant aux normes de la CDIP, moyennant une nouvelle proposition quant à l'organisation des stages. Ces textes ont permis aux cantons de poursuivre ou de lancer leurs projets de création d'une filière de maturité spécialisée santé dès la rentrée scolaire 2011-2012.

Formation des enseignants pour les écoles de maturité : la Conférence a pris position et écrit au Comité de la CDIP en faveur d'un assouplissement des règles d'organisation des stages telles que fixées dans le règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignants. Elle soutient unanimement la possibilité de pouvoir effectuer ces stages dans tous les types d'écoles de maturité, ou pour le moins de diminuer notablement la part devant être effectuée dans un gymnase. Elle n'a toutefois pas encore obtenu gain de cause à ce sujet.

Mise en œuvre de la CSR : la Conférence a adopté et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la deuxième année consécutive, un bref rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande. Sachant que les cantons ont jusqu'en 2015 pour mettre à jour leurs structures ou leurs directives afin d'être conformes aux concordats suisse et romand, les députés ont pu constater la progression des changements vers une plus grande harmonisation. Pour la première fois, afin de répondre à la demande de la CIP-CSR, ce rapport a été assorti de quelques indicateurs, lesquels feront l'objet d'un développement plus systématique à l'avenir. En novembre ont été adoptées pour la première fois des **Recommandations de la CIIP**, dans le cas présent pour déterminer les conditions de développement et d'usage de la plateforme électronique du Plan d'études romand (PPER). Au cours d'un débat avec une délégation du SER, la Conférence a évoqué avec les représentants des enseignants les conditions de mise en œuvre du PER et l'enseignement des langues étrangères.

Moyens d'enseignement et ressources : la CIIP a autorisé le lancement d'un appel d'offres public pour une nouvelle génération de moyens d'enseignement d'allemand pour les 2e et 3e cycles (introduction à partir de 2014). Elle a suivi la progression des réalisations pour les mathématiques au 3e cycle et soutenu la réalisation de moyens romands pour l'histoire et la géographie au 3e cycle, à la suite du 2e cycle déjà en chantier.

Standards nationaux de formation : les membres de la Conférence ont pris une position commune positive au moment de l'adoption, le 14 juin, des compétences fondamentales développées par la CDIP dans le cadre du projet HarmoS, ceci sur la base des modifications apportées après la consultation et du préavis favorable des responsables du développement du Plan d'études romand.

PISA 2009 : la Conférence a pris connaissance le 25 novembre de l'analyse des résultats pour les cantons membres et a autorisé la publication du rapport romand et d'un communiqué de presse commun.

Fondation romande pour le cinéma : suite aux travaux préparatoires conduits sous l'égide de la conférence des délégués aux affaires culturelles (CDAC) et impliquant divers partenaires, les membres de la CIIP ont signé avec les représentants des villes de Genève et de Lausanne, le 27 mai à Saillon, l'acte créant une Fondation romande pour le cinéma. L'ancien conseiller d'État neuchâtelois Thierry Béguin a été porté à la présidence du conseil de fondation.

La CIIP

La CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2011 : les 31 mars, 27 mai, 15 septembre et 25 novembre. Elle a reçu une délégation du Syndicat des enseignants romands (SER) lors de sa séance du 31 mars 2011.

Mutations :

Au début du printemps, le conseiller d'État Manuele Bertoli a succédé au conseiller d'État Gabriele Gendotti à la tête du Département tessinois de l'éducation.

Conférence des secrétaires généraux, CSG

Olivier Tschopp
président de la CSG

MANDAT

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et désignés par le chef de département. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

Thèmes traités

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a en outre discuté des sujets suivants :

Evolution des structures de la CIIP : la CSG a évoqué à plusieurs reprises des questions liées aux besoins de la CIIP en regard des mandats des organes permanents, conférences de chefs de service et commissions spécifiques, qu'il faudra réactualiser début 2012 pour une nouvelle période administrative de quatre ans. Elle a en particulier étudié la constitution d'une conférence de la formation des enseignants et des cadres, la possibilité de transformer la commission de l'enseignement spécialisé en conférence de la pédagogie spécialisée et la réorganisation d'un groupe de pilotage pour les travaux préparatoires aux épreuves communes romandes, aux profils de connaissance/compétence et aux indicateurs romands. Elle s'est également prononcée sur les modalités de participation de la CIIP à des associations ou manifestations externes, dont la FREREF.

Préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions, comme par exemple d'éventuelles lignes directrices pour l'information scolaire et professionnelle, la mise sur pied d'un observatoire du handicap, appelé à recueillir des données sur l'autisme après s'être intéressé aux malentendants en Suisse romande.

Consultations et échanges d'informations : les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions diverses transmises au Secrétariat général.

La CSG

La CSG s'est réunie à sept reprises : les 10 février, 27 avril, 27 mai, 5 juillet, 24 août, 26 octobre et 1er décembre.

La séance plénière des conférences de chefs de service a eu lieu le 2 décembre 2011 à Genève.

Secrétariat général de la Conférence, SG

Olivier Maradan
secrétaire général de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle.

Activités

Le millésime 2011 constitue une année charnière pour le Secrétariat général puisqu'ont été finalisées les nouvelles bases statutaires et réglementaires qui, à partir du 1er janvier 2012, induiront de nombreux changements, plus particulièrement dans la conduite de la politique des moyens d'enseignement. De nombreux groupes de travail, qui avaient tissé des liens et des réflexions depuis de nombreuses années, ont été dissous au début de l'été à la suite d'une décision prise en 2010 déjà, de manière à pouvoir mettre en place, pour la scolarité obligatoire, une nouvelle organisation œuvrant à la continuité et à l'évolution du plan d'études romand. Alors que les moyens d'enseignement romands ne couvraient jusqu'ici que trois disciplines, l'ensemble du champ du PER peut être désormais potentiellement couvert, ce qui appelle des compétences nouvelles parmi les auteurs et chefs de projet des nouveaux moyens.

Cumulées à l'arrivée printanière d'un nouveau secrétaire général, ces modifications ont conduit à une révision des cahiers des charges et une réorganisation des bureaux, permettant en particulier de regrouper les collaborateurs travaillant dans le cadre de l'unité des moyens d'enseignement (UMER).

Les adaptations progressives aux nouvelles bases réglementaires et financières et à la réactualisation des mandats des organes permanents devraient durer jusqu'à la rentrée scolaire 2012 – 2013, où la nouvelle structure du secrétariat, correspondant aux nouveaux statuts de la CIIP, devrait être enfin stabilisée.

Personnel

Mutations :

Le 11 avril, Olivier Maradan a succédé à Christian Berger au poste de secrétaire général de la CIIP, M. Berger restant jusqu'en décembre chargé de mission pour la préparation de l'université d'été de la FREREF. Le poste de secrétaire général adjoint a été supprimé à cette occasion et d'autres fonctions ont été attribuées à son titulaire dans le cadre de l'UMER.

Nicolas Ryser, mis à disposition par le canton de Vaud comme coordinateur a.i. des moyens d'enseignement et des langues, d'avril 2009 à mars 2011, a retrouvé son canton à cette échéance.

A partir de la rentrée scolaire 2011 – 2012, Béatrice Brauchli (GE) pour les langues étrangères, Philippe Roduit (VS) pour le français et Béatrice Rogéré Pignolet (VS) pour les sciences humaines et sociales ont été engagés comme collaborateurs scientifiques (tous à temps partiel).

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création de la CIP-CSR découle du contrôle parlementaire d'institutions intercantonales généralisé en Suisse romande suite à la « Convention du 5 mars 2010 relative à la négociation, à la ratification, à l'exécution et à la modification des conventions intercantonales et des traités des cantons avec l'étranger », appelée aussi « Convention des conventions » ou « Concordat des concordats ». Le mandat et le fonctionnement de la CIP-CSR sont décrits par les articles 21 à 25 de la convention scolaire romande.

Activités

Sous la présidence de la députée vaudoise Anne Bähler-Beck, la CIP-CSRE s'est réunie à deux reprises, en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP, le 20 juin et 10 novembre à Lausanne. Ces séances ont été préparées au cours de quatre séances du bureau de la CIP-CSR, avec participation du secrétaire général de la CIIP.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance du rapport 2010 de mise en œuvre de la CSR, du rapport annuel 2010 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2011, qu'elle a transmis aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres. Pour la première fois et selon ses vœux, la CIP a pu discuter à partir d'indicateurs romands, certes encore sommaires. Elle a été consultée en novembre sur deux projets de règlements : celui d'application de la CSR et celui de gestion financière de la CIIP. Ses questions ont pu immédiatement trouver réponse et ses remarques ont été prises en compte dans la version finale des règlements concernés.

Le volet thématique de la séance de novembre a été consacré à la pédagogie spécialisée, plus particulièrement aux contenus et à la mise en œuvre de l'accord intercantonal adopté par la CDIP.

La CIP-CSR donne l'opportunité aux 49 députés qui la constituent de questionner la CIIP sur toutes sortes de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général. La politique des moyens d'enseignement romands et son financement ont constitué en 2011 un sujet particulièrement ciblé.

Conseil « Média-formation », CMF

Charles Beer
président du CMF

MANDAT

Le conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la fusion de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration, amendée, a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le conseil

Le CMF n'a pas pu se réunir en 2011. En revanche, le groupe de liaison composé de représentants de la RTS et de représentants du SG-CIIP et de l'enseignement a été constitué. Il s'est réuni à trois reprises (juin, octobre et novembre) et s'est notamment préoccupé des moyens de faire remonter les attentes du monde enseignant vis-à-vis des producteurs et responsables de l'audiovisuel public. Il a procédé à un examen détaillé des productions de la RTS susceptibles de faire l'objet d'une exploitation pédagogique, moyennant un matériel adéquat. Le groupe s'est inquiété de la dispersion des sites et plateformes sur lesquelles les enseignants peuvent trouver des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA). L'évolution de la « convergence » à la RTS et la réforme de l'unité jeunesse ont été présentées dans ce cadre.

Plateforme des partenaires CIIP

Activités

Suite à la création en 2010 de la CIP-CSR, la nature du Conseil de la coordination, institué par les Statuts de 1996, a changé au point que l'Assemblée plénière a décidé de dissoudre cet organe d'information et de conseil. En lieu et place a été constitué en 2011 une plateforme des partenaires, permettant des rencontres régulières et des échanges d'informations entre les représentants de la Fédération des parents d'élèves (FAPERT), du Syndicat des enseignants romands (SER), des associations faîtières d'inspecteurs et directeurs d'établissement (AIDEP, CROTCES, CDG-SRT) et la CIIP au travers de son secrétaire général.

La plateforme partenaires s'est réunie à quatre reprises, les 22 février, 4 mai, 16 septembre et 9 décembre. Elle a principalement traité de son propre fonctionnement, des conditions de mise en œuvre des concordats HarmoS et CSR, des valeurs éducatives et de la difficulté de les transmettre, ainsi que du rôle respectif dans le système scolaire des acteurs représentés dans la plateforme.

En 2012, cette plateforme deviendra, sur la base des nouveaux statuts, la commission consultative des associations partenaires (COPAR).

Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2009-2012

ÉCOLE OBLIGATOIRE / PLAN D'ÉTUDES ROMAND
Point 2 du programme 2009-2012
Adopter et mettre en oeuvre le Plan d'études romand (PER).

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO

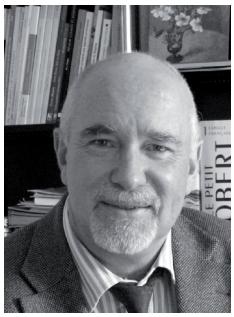

Léon Gurtner
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'art. 31 à 35 des Statuts. Elle traite des questions relevant de l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Plus particulièrement, elle:
- *étudie et propose à la Conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes;*
- *exécute les décisions de la Conférence et assure leur application dans les cantons;*
- *formule des avis sur tout objet qui lui est soumis par l'Assemblée plénière ou la Conférence des secrétaires généraux;*
- *tient lieu de plateforme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.*

Elle collabore avec le secrétaire général de la CIIP pour la préparation des décisions de la Conférence et pour la surveillance de leur exécution.

Plan d'études romand

Thèmes traités

De manière générale, il convient de souligner que la thématique de la mise en œuvre du PER sur l'entier de la scolarité obligatoire est systématiquement à l'ordre du jour des séances de la CLEO.

- **Recommandations de la CIIP relatives à la mise en vigueur du PER dans les cantons membres:** la CLEO s'est penchée sur ce projet, en a approuvé l'essentiel, mais a formulé une série de propositions de changements. Des divergences de vue sont notamment apparues sur le caractère obligatoire à donner ou non à certaines de ces recommandations.
- **Dotation horaire:** par le biais de ses deux représentants, la CLEO a été tenue au courant des travaux du groupe CSG-CLEO chargé de réfléchir à la meilleure articulation entre la mise en œuvre du plan d'études et les dotations horaire des cantons. Ce groupe a proposé à la CIIP l'orientation à donner en matière de coordination des grilles horaires au niveau romand. Il a ensuite cédé le pas à un nouveau groupe de pilotage « EPROCOM-Profils » comprenant des délégués de la CLEO et de la CSG, avec une assez large représentation cantonale.
- **MITIC dans le PER:** la CLEO a pris connaissance du rapport final de la COMETE. Si elle cautionne l'existence de supports pédagogiques adaptés, elle s'est toutefois positionnée en défaveur d'un moyen d'enseignement spécifique aux MITIC. Un document de suivi de l'élève a par contre été jugé intéressant.

- **Documents d'information tout public :** la CLEO a été consultée sur le projet de réalisation de documents explicatifs tout public sur le PER. Elle a fait part de ses attentes et nombreuses remarques sur le projet initial, finalement complètement réorienté : son achèvement est prévu pour 2012.
- **Foire aux questions (FAQ) :** s'appuyant sur l'analyse fine de deux de ses membres, la CLEO a apporté une série de remarques à ce document de questions-réponses, tant sur le fond que sur la forme. Destiné à documenter un large public sur le PER, il sera, une fois définitif, disponible sur le site Internet de la CIIP. D'ici là, la commission pédagogique (COPED) recevra mandat de dégager un ensemble de questions communes qui font référence au niveau romand et en supprimant ce qui relève des logiques cantonales.

Langues

- **Anglais :** la CLEO a préavisé favorablement le lancement de la réalisation du plan d'études d'anglais 7-11 et validé le mandat du groupe de rédaction.

  Elle a en outre suivi de près la préparation de la phase pilote d'introduction de l'anglais dès la 7e année, lancée dans les cantons à la rentrée 2011. Le mandat d'un groupe de coordination « Anglais 2e cycle » a été validé. Il aura pour mission d'orienter et de coordonner les travaux romands liés à l'introduction de l'anglais aux années scolaires 7e et 8e.
- **Allemand :** moyennant certaines remarques, la CLEO a avalisé le lancement de l'appel d'offres public (AOP) pour le renouvellement des moyens d'enseignement d'allemand 5-11e. Elle privilégie une introduction progressive de ce futur moyen d'enseignement.

Moyens d'enseignement

- **Rapport du groupe de travail Task Force chargé de définir le mode de financement des projets des moyens d'enseignement et ressources didactiques :** la CLEO a préavisé positivement ce rapport.
- **Français :** la CLEO a validé les rapports de la commission de vérification des moyens *Atelier du langage* 11e, *Livre Unique* 11e et *L'Ile aux mots* 6e et donc donné son feu vert à leur impression.
- **Mathématiques 9-11 :** la CLEO a préavisé positivement le rapport 1 de la commission de vérification de la collection de moyens d'enseignement de mathématiques (9-11e année), ainsi que le rapport 2A (commentaires du livre du maître). Elle a par ailleurs pris acte des prix de cession proposés aux cantons pour les moyens de 9e année. Par son intermédiaire, une brochure de présentation des moyens 9-11 a été distribuée aux enseignants de mathématiques.
- **Géographie 5-8 :** la CLEO a souscrit au cahier des charges *Géographie 5-8* et à la réalisation des séquences d'apprentissage cantonales de 6e année.
- **Géographie 9-11 :** la CLEO a cautionné les préavis exprimés dans le rapport du groupe de travail *Analyse du marché de l'édition et proposition pour des moyens d'enseignement romands*. Elle a approuvé l'idée de ressources électroniques disponibles en ligne pour couvrir le PER en 2012-2013 et avalisé la préparation d'une conception d'ensemble pour un moyen d'enseignement romand de géographie 9-11.
- **Sciences 5-8 et 9-11 :** la CLEO a analysé le rapport final du groupe de travail *Étude de marché*. Elle privilégie le choix d'un moyen d'enseignement existant (à réadapter et à compléter de séquences existantes dans les cantons) et non pas la création d'un nouveau, comme proposé. Un appel d'offre public devra être lancé.
- **Histoire et Éducation à la citoyenneté 9-11 :** la CLEO a examiné le rapport final du groupe de travail *Étude du marché pour un choix de moyens d'enseignement en Histoire et Éducation à la citoyenneté 9-11* et s'est ralliée au préavis de la COMEVAL.
- **Musique 1-11 :** la CLEO a souscrit pleinement aux propositions du rapport final du groupe de travail Étude de marché, ainsi qu'au calendrier de réalisation proposé.

Nouvelles bases légales CIIP

La CLEO s'est penchée avec attention sur les différents textes réglementaires, nouveaux ou révisés, de la CIIP (cf. statuts, règlement d'application de la Convention scolaire romande (CSR), règlement financier, y compris les commentaires y relatifs). Elle a adhéré à la plupart des propositions tout en formulant un certain nombre de remarques à l'intention de l'Assemblée plénière.

Future commission pédagogique

La CLEO s'est prononcée sur le projet de nouveau mandat et composition de la commission pédagogique (COPED). Plusieurs propositions et remarques ont été adressées à l'Assemblée plénière. Elles concernaient notamment une meilleure clarification des liens d'articulation/subordination de la COPED par rapport au Secrétariat général, à la CLEO, à la COMEVAL et aux groupes de travail disciplinaires.

Rapports finals des groupes de référence et réseaux de responsables intercantonaux

La CLEO a analysé les rapports finals de ces groupes, dissous fin juillet 2011. Elle a souhaité que soit complètement revu leur nombre, notamment en regroupant les thématiques proches. Mais elle tient à ce qu'ils ne soient pas tous supprimés, en raison de la nécessité de conserver des plateformes d'échanges dans les disciplines principales. Elle entend mandater la future commission pédagogique (COPED) pour identifier les enjeux et besoins, ainsi que pour formuler des propositions.

Cycle primaire 1

La CLEO a donné son aval de principe au (re)lancement d'un groupe d'échanges sur le cycle primaire 1, sur la base d'un cahier des charges précis.

Promotion de la lecture dans les cantons

La CLEO a été tenue au courant des travaux menés par le groupe temporaire « Promotion de la lecture », constitué en 2010.

Portfolio européen des langues (PEL)

La CLEO a pris connaissance du rapport final du groupe de travail PEL romand. Elle a notamment salué la proposition de mieux lier le PEL aux cycles. Elle ne souhaite toutefois pas pérenniser ce groupe de travail romand.

Elle a évoqué enfin l'éventualité pour la CIIP de revoir sa décision d'introduction du PEL – contraignante - en tenant mieux compte du terrain tout en répondant à HarmoS.

La conférence

La CLEO a tenu sept séances en 2011 : les 26 janvier, 30 mars, 20 avril, 15 juin, 28 septembre, 19 octobre et 1er décembre.

Présidence : Léon Gurtner, Chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg.

Collaboratrice scientifique : Caroline Codoni-Sancey, SG-CIIP, jusqu'à fin septembre ; puis Viridiana Marc.

Secrétariat : Christelle Tiberio, SG-CIIP, jusqu'à fin septembre ; puis Concetta Coppola.

Le bureau

Composition du Bureau : Léon Gurtner (FR), Dominique Chételat (BE), Daniel Brosy (JU), Caroline Codoni-Sancey (SG-CIIP) jusqu'à fin septembre ; puis Viridiana Marc.

Mutations :

Alain Bouquet (VD) a succédé à Daniel Christen.

Paola Marchesini (GE primaire) a remplacé Danièle Jeanrenaud Dokic.

Georges Schürch (GE cycle d'orientation) a pris sa retraite à fin juin ; Pierre Kolly lui a succédé.

Commission pédagogique, CP

Serge Martin
président de la CP

MANDAT

Créée en 1998, la commission pédagogique (CP) a un rôle primordial dans tous les dossiers qui revêtent un accent pédagogique prononcé. Ainsi, l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement et celle du Plan d'études romand (PER) constituent des domaines qui relèvent de sa compétence.

Thèmes traités

Histoire 9-11 : la commission a donné un préavis positif aux trois propositions de la commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (COMEVAL) suite au rapport des experts concernant l'analyse du marché.

Géographie 9-11 : la commission a préavisé favorablement le scénario 1 proposé par les experts.

Enseignement du français : la commission a procédé à la vérification des moyens d'enseignement *L'Ile aux mots* 6e et 7e et *Dire, Écrire, Lire* ; elle a préavisé favorablement ces deux moyens.

Elle a également vérifié les ouvrages de français 11e *Atelier du langage* et *Livre unique*. Elle a préavisé favorablement le rapport de la commission de vérification.

Enseignement des mathématiques : la commission a procédé à la vérification des moyens d'enseignement Mathématiques 9e et donné un préavis favorable.

Éducation physique (EPS) : la commission a procédé à la vérification des fiches EPS 10-12 ans et donné un préavis favorable.

Réalisations

Intégration des technologies de l'information et de la communication : la commission a organisé en collaboration avec la Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE), la journée d'échanges *RomandTIc*, qui s'est tenue à Fribourg le mercredi 9 novembre 2011.

L'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande (CSR) a engendré la modification de la structure de la CIIP. Le mandat de la commission pédagogique ainsi que sa composition ont été revus et la commission pédagogique dans sa forme actuelle a siégé pour la dernière fois le 17 juin 2011. Elle laissera sa place à la nouvelle COPED (COmmission PÉDagogique) qui entrera en fonction en 2012.

La commission

La commission pédagogique a siégé à trois reprises en 2011 : les 25 février, 8 avril et 17 juin.

Présidence : Serge Martin (VD).

Collaborateur scientifique : Roberto Stocco, SG-CIIP.

Secrétariat : Concetta Coppola, SG-CIIP.

Plan d'études romand, PER

Yves Delamadeleine, SG-CIIP
responsable du PER jusqu'à l'été

Viridiana Marc, SG-CIIP
responsable du PER dès l'été

Mise en œuvre du PER

Dans pratiquement tous les cantons, le PER est mis en œuvre depuis le début de l'année scolaire 2011-2012, le plus souvent selon le modèle consistant en une introduction aux niveaux 1 et 2, 5 et 9. Le projet PER s'est donc terminé le 31 juillet 2011 ; l'équipe de projet a été dissoute.

Formation du corps enseignant

Les trois journées de formation organisées par l'équipe de projet (EPRO) en septembre et octobre 2010 ont été suivies de formations spécifiques dispensées dans chacun des cantons. Les enseignants impliqués par la mise en œuvre du PER ont ainsi pu commencer l'année scolaire sur cette nouvelle base. Le processus de formation se poursuivra dans les cantons jusqu'en 2013-2014.

Plateforme électronique

Si une nouvelle édition papier du PER ne sera envisagée que dans quelques années, son évolution va se poursuivre dans sa version électronique surtout par l'introduction, dans les indications pédagogiques, de liens vers des ressources validées par les cantons. La CIIP a adopté trois recommandations qui permettent des ajouts en conservant l'homogénéité d'écriture du PER.

1. **Précisions cantonales sur la progression des apprentissages**

   Les cantons qui en ont l'obligation dans leur propre législation scolaire, ou les cantons qui le souhaitent, peuvent décliner les domaines de formation du PER et les disciplines qui y sont associées en annualisant les objectifs et en précisant ainsi les contenus figurant dans la progression des apprentissages.

2. **Réalisation de plans d'études disciplinaires cantonaux complémentaires (spécificités cantonales)**

   Les cantons peuvent décliner en termes de plans d'études des disciplines qui leur sont spécifiques. Par exemple l'italien, troisième langue nationale, pour laquelle les cantons ont l'obligation de proposer une offre d'enseignement facultatif et, par conséquent, un plan d'études (cf. art. 4, al. 2 du concordat HarmoS). Le respect des règles d'écriture doit être garanti.

3. **Précisions cantonales inscrites sur la plateforme électronique du PER**

   Par précisions cantonales, on entend les documents que les cantons souhaitent mettre à la disposition de leur corps enseignant directement au moyen de la plateforme électronique du PER (annualisation de la progression des apprentissages, compléments disciplinaires cantonaux, répartition des attentes pour certaines catégories d'élèves, fils rouges, plans de cheminement, etc.). Les cantons faisant usage de cette possibilité sont invités à prendre note des dispositions techniques établies et à les respecter.

Plateforme électronique du Plan d'études romand, PPER

Jean-François Jobin
responsable du site et de la plateforme PER

La Plateforme du PER est la version Internet du Plan d'études romand, disponible à l'adresse www.plandetudes.ch. Ouvert à toute personne intéressée par le plan d'études, son contenu correspond à l'ensemble des trois coffrets de la version imprimée. Une des caractéristiques du PER est qu'il met en relation de nombreux éléments qui le constituent. Tirant parti des hyperliens, la plateforme permet d'accéder d'un clic aux éléments liés qui, dans la version imprimée, peuvent se trouver dans des brochures différentes.

Parmi les autres « plus » de la Plateforme, citons les *Spécificités cantonales*. Elles figurent dans la colonne des Indications pédagogiques, par le drapeau du canton de référence. Un clic sur le drapeau ouvre le document PDF correspondant.

Les *Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA)* sont présentées dans une liste séparée du plan d'études proprement dit, dans l'attente de la validation par la commission pédagogique de leur pertinence par rapport au PER.

Enfin, un canton a choisi d'ouvrir dans la Plateforme des pages cantonales, visibles par les enseignants disposant des autorisations nécessaires.

La fréquentation de la Plateforme du PER a presque doublé en une année (comparaison entre 2010 et 2011 sur les trois derniers mois de l'année). Deux tiers des visiteurs ont consulté le site à deux reprises au moins. Au total, en 2011, près de 50'000 visiteurs ont accumulé 874'000 vues des pages du PER.

POLITIQUE DES LANGUES
Point 3 du programme 2009-2012
Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.01.2003.

Enseignement des langues en Suisse romande

Nicolas Ryser → mars

Béatrice Brauchli

Philippe Roduit

Responsables des dossiers de la politique des langues en Suisse romande

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL p. 36
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG p. 37
Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL p. 38
Groupe de référence « Enseignement du français », GREF p. 39
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF p. 39
Groupe de travail romand Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes, PEL p. 39
Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère p. 40

Politique de la langue française

François Grin
président de la DLF

Délégation à la langue française, DLF p. 41

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL

MANDAT

La CIIP a institué le Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères (GREL) le 31 janvier 2005 avec pour mandat de :

- *mener une réflexion sur les besoins généraux en matière d'enseignement des langues étrangères en Suisse romande, dans le cadre de la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 ;*
- *suivre les travaux de mise en œuvre des principes contenus dans ce document.*

Thèmes traités

Les membres du GREL représentent des expertises complémentaires quant aux langues dites « vivantes » – en particulier l'allemand et l'anglais –, les langues « classiques » et le français langue étrangère, mais aussi quant aux domaines d'intervention (formation des enseignants, recherche universitaire, recherche institutionnelle et pédagogique). Tous partagent néanmoins une préoccupation pour les questions de didactique intégrée ou intégrative.

Le GREL a notamment débattu des objets suivants :

- projet AOP pour les futurs moyens d'enseignement d'allemand ;
- collection « Vers une didactique intégrée » : échanges, état de la situation et point final ;
- projet « Pratiques des enseignants » : présentation et discussion du rapport provisoire par Mme Susanne Wokusch ;
- retour sur le Forum du Conseil de l'Europe (Genève, novembre 2010) ;
- document « Bilan et recommandations » à l'attention de la CIIP : distribution du canevas et rapport final du GREL ;
- clôture du PNR 56 : publication et réflexions finales.

Bilan

Le GREL s'est penché régulièrement sur les dossiers « du moment » dans le domaine des L2, avec une ligne constante tenant à la didactique intégrée (DI), conforme aux attentes de la CIIP. Il a donc d'une part travaillé à expliciter, nourrir et opérationnaliser la notion de DI ; d'autre part, à voir la pertinence de cette notion dans tout dossier relatif aux L2, notamment les moyens d'enseignement et le PER. Le lien entre ces deux plans a d'ailleurs fait l'objet du Forum « langues » de 2009, qui abordé la question de la langue de scolarisation en collaboration avec le GREF.

Le groupe

Le GREL s'est réuni à deux reprises sous la présidence de M. Laurent Gajo : les 28 janvier et 7 juin 2011.

Mutations :

Le mandat a.i. de M. Nicolas Ryser a pris fin en mars. Béatrice Brauchli l'a remplacé dès septembre comme collaboratrice scientifique pour les langues étrangères.

Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG

Thèmes traités

Le RERLANG, rattaché au GREL, s'est efforcé d'assurer un échange et un suivi entre cantons pour l'enseignement des langues étrangères.

Il a notamment débattu des objets suivants :

- AOP d'allemand : relecture critique des documents le concernant ;
- projet de décision de la CLEO par rapport aux conclusions du rapport du Groupe romand PEL ;
- recensement des pratiques de didactique intégrée : présentation du rapport et perspectives par Susanne Wokusch (GREL) ;
- anglais 7-11e : accompagnement scientifique de la phase pilote par Daniel Elmiger (IRDP), modalités concrètes de mise en œuvre dans les classes pilotes ;
- information sur les projets en cours dans les cantons ;
- Mille Feuilles : bilan de l'analyse didactique, préavis à l'attention de la COMEVAL et de la CLEO.

Bilan

À travers un échange d'informations et d'expériences dans le domaine de l'enseignement des langues, le RERLANG contribue à optimiser l'enseignement des langues au niveau romand concernant la didactique, l'évaluation, les formations initiales et continues, en lien avec les recommandations et directives nationales, romandes et cantonales et à avoir une approche commune des questions. Il pourra servir de Groupe d'appui à la future commission pédagogique (COPED) dans le domaine des langues.

Le RERLANG doit servir les intérêts généraux et assurer en priorité le suivi du plan d'études romand (PER) et le déploiement des nouveaux moyens d'enseignement, dans le cadre de l'enseignement des langues. Il doit permettre une mutualisation des ressources, des besoins et des solutions apportées.

Le réseau

Le RERLANG s'est réuni à quatre reprises en 2011 : les 30 mars, 22 juin 2011, 7 et 28 septembre.

Présidence : Béatrice Brauchli jusqu'en mai ; Caroline de Rham de juin à septembre.

Collaborateur-trice scientifique : Nicolas Ryser, SG-CIIP, jusqu'en mars ; remplacé par Béatrice Brauchli dès septembre.

Mutations :

Régine Roulet (VS) a remplacé Monique Pannatier (VS) fin mars.

En mai, Zabi Karina (GE) a suppléé à Béatrice Brauchli (GE), démissionnaire.

Sandra Schneider (SER) a remplacé Christophe Pfammatter (SER).

Réseau des responsables cantonaux des échanges linguistiques, REREL

Thèmes traités

Le REREL a débattu des objets suivants :

- échange EA 8-9 (projet de la CIIP et la NW-EDK, initié en 2008) : état des lieux du jumelage entre classes romandes et classes du Nord-Ouest de la Suisse alémanique :

- échanges individuels de vacances (EIV)- programme subventionné par la CIIP depuis le printemps 2010 : extension du programme des échanges individuels pendant la période de vacances :

- 10e année linguistique : état des lieux :

- projets du Centre des échanges et séjours linguistiques ;

- innovations sur le site www.ch-go.ch de la fondation ch ;

- congrès Suisse sur l'échange 2011 ;

- moyens de faire profiter les autres cantons romands des projets réalisés ;

- bilan et avenir du REREL :

• le réseau a permis la transmission des informations des différents programmes d'échanges individuels et d'échanges d'enseignants, des informations de ch-Echange et du Centre d'échanges et de séjours linguistiques à Genève (CESEL) ;

• les discussions autour des différents projets (essentiellement E-A 8-9 et EIV, Pestalozzi) et pratiques d'échanges ont amené les responsables cantonaux à faire de nouvelles propositions dans leur canton ;

• même si les organisateurs d'échanges doivent s'appuyer sur les règlements cantonaux et sur les directives des écoles, le REREL s'est penché sur les aspects juridiques et financiers liés à ce type de projet ;

• sur proposition du REREL, les échanges linguistiques ont trouvé une place dans le domaine langue du PER.

Le réseau

Le REREL s'est réuni à deux reprises en 2011 : les 2 février et 4 mai.

Présidence : Monica Cavadini (GE).

Mutation : aucune.

Groupe de référence enseignement du français, GREF

MANDAT

Institué par la CIIP le 30 avril 2004, le « Groupe de référence enseignement du français » (GREF) a reçu mandat de mener une réflexion sur les besoins en matière d'enseignement du français en Suisse romande dans le cadre des principes adoptés par la CIIP en avril 2003 et en conformité avec la Déclaration de la CIIP sur la politique de l'enseignement des langues du 30 janvier 2003.

Pour assurer un échange continu d'informations et d'expériences entre cantons et favoriser une approche coordonnée des questions touchant à l'enseignement du français, le GREF s'appuie sur un « Réseau des responsables de l'enseignement du français » (REREF).

Le groupe a déposé en début d'année un rapport final à l'intention des organes de la CIIP et de la future COPED.

Il n'a tenu qu'une séance de clôture en 2011 pour l'adoption du rapport final.

Présidence : Christian Merkelbach (BE).

Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF

Le REREF, rattaché au GREF, s'est efforcé d'assurer un échange et un suivi entre cantons pour l'enseignement du français et ses nouveaux moyens d'enseignement.

Le groupe a déposé en début d'année un rapport final à l'intention des organes de la CIIP et de la future COPED.

Il n'a tenu qu'une séance de clôture en 2011 pour l'adoption du rapport final.

Présidence : Miguel de Morais (NE).

Groupe de travail romand Portfolio européen des langues, PEL

MANDAT

La CIIP a mis en place le groupe de travail romand PEL en avril 2003 pour assurer la coordination et le suivi de l'introduction du PEL III (Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes) dans les cantons romands, conformément aux principes arrêtés en septembre 2002.

Le Bureau de la CIIP a décidé le 23 mars 2007 d'élargir le mandat du groupe de travail à l'introduction du PEL II et à l'expérimentation du PEL I et du Portfolino ; dans cette perspective, la composition initiale du groupe a été étoffée.

Au printemps 2011, il a été décidé de dissoudre le groupe travail romand PEL, les dossiers traités par le groupe devant être repris par le RERLANG.

Proposition a été faite qu'un groupe d' « experts », qui assisteraient les cantons dans leur implémentation du PEL d'un point de vue logistique et matériel, soit formé par la suite.

L'utilisation du rapport du groupe PEL (août 2010), le projet de décision et le calendrier de l'introduction du PEL I, II, III et du Portfolino restent en suspens.

Enseignement des langues en Suisse romande

Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère

MANDAT

Le Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère a été créé en juin 2007, conformément au point 3.6 du Programme d'activités 2005-2008 de la CIIP. Il a principalement pour tâche de :

- *définir une politique romande en matière de formation et d'intégration des élèves d'origine étrangère ;*
- *élaborer un état des lieux des politiques de formation et d'intégration des élèves d'origine étrangère en vigueur dans les cantons ;*
- *proposer (et participer à) des projets intercantonaux ;*
- *gérer la base de données Kaléido.*

Le groupe a déposé en début d'année un rapport final à l'intention des organes de la CIIP et de la future COPED.

Il a tenu deux séances, les 11 février et 31 mai. Cette dernière a permis d'adopter le rapport final.

Présidence : Pierre-Marie Gabioud (VS).

Politique de la langue française

Délégation à la langue française, DLF

MANDAT

La DLF remplit plusieurs mandats en rapport avec la langue française. Au plan international, elle représente la Suisse au sein du réseau francophone OPALE. Celui-ci réunit les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Communauté française de Belgique, France, Québec, Suisse ; www.reseau-francophone-opale.org). Au plan national, la DLF collabore avec les autres organismes qui s'occupent de questions linguistiques et coordonne l'organisation annuelle de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF). Par ailleurs, elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur la politique linguistique, et procède à des études sur les usages du français en Suisse.

Activités

1. Actes du colloque « Langue et cohésion sociale » (Neuchâtel, 18-20.10.10)

   Les textes issus des communications au colloque ont tous été relus et revus en fonction des demandes des membres du groupe de travail sur ce dossier (Marinette Matthey, Virginie Conti et Jean-François de Pietro). Les Actes seront édités à l'interne et sortiront courant 2012.

2. Semaine de la langue française et de la francophonie (11-20.03.11)

   Tous les détails, dont les comptes définitifs, relatifs à la 16e édition de la SLFF peuvent être retrouvés dans le rapport d'activité publié sur www.slff.ch.

   La SLFF rencontre un succès réel, mais les subsides sont difficiles à obtenir. Le concept de la SLFF doit être recentré : liens plus directs avec les missions de la CIIP, concentration sur des activités où le public (francophone ou non) est lui-même acteur.

   Le site de la SLFF a été retravaillé en 2011 et ouvrira début 2012 : désormais permanent, il fournira toute l'année des ressources pédagogiques ou informatives sur la francophonie et la langue française ; dès l'automne, il présentera les dates et éléments essentiels de la prochaine SLFF.

3. Dossier Orthographe : organisation d'une journée d'étude « Orthographe : koi de 9 ? Actualités en recherche et en formation des enseignants » (Lausanne, 1.9.11).

   La DLF a coorganisé une journée d'études sur la question des compétences orthographiques dans la formation des enseignants. Les organisateurs tirent un bilan très positif de cette journée : la fréquentation (une centaine de personnes) a été largement à la hauteur des attentes ; les débats ont été fructueux et ont montré l'intérêt d'une meilleure information circonstanciée dans le domaine (public et polémique) de l'orthographe. Un rapport de synthèse est disponible en ligne sur le site de la DLF (www.dlf-suisse.ch).

4. Lancement du « Projet PLU » (septembre 2011)

   La DLF a pris acte de la montée en puissance du thème « langues dans l'enseignement supérieur ». Il reste difficile de dégager des stratégies visant à prévenir l'hégémonie linguistique de l'anglais tout en s'adaptant aux contextes locaux et en recueillant une large adhésion. La formulation de telles stratégies doit s'appuyer sur un repérage complet de la situation. La DLF a donc mandaté (sur concours) un jeune chercheur, M. Guilhem Fernandez, pour établir un répertoire organisé d'informations pertinentes dans le domaine.

   Les résultats de ce mandat serviront d'outil pour une prise de position argumentée de la DLF dans le domaine des politiques linguistiques des universités et instituts de recherche, puis en concertation avec d'autres partenaires, de base pour un document à portée plus large.

5. Rencontre OPALE et colloque « Les évolutions du français contemporain » (Lyon, 17-19.10.11)

   La DLF a participé à la rencontre annuelle du réseau OPALE, organisée en 2011 par la DGLFLF (France).

Elle a aussi fourni plusieurs contributions au colloque *Les évolutions du français contemporain*, en marge de la rencontre (M.-J. Béguelin, M. Matthey, F. Grin).

Une « Résolution de Lyon » sur les évolutions du français contemporain, finalisée à la suite de la rencontre, sera transmise aux responsables politiques concernés de chacun des quatre pays ou régions membres.

6. Projet Rédaction non discriminatoire

   Du fait du nombre d'autres activités et de la disponibilité réduite des personnes, internes ou externes à la DLF, concernées par ce dossier, celui-ci n'a pu avancer que modestement en 2011. Un bilan du travail déjà effectué avec un nouveau calendrier de réalisation sera proposé à la CIIP au cours du premier semestre 2012.

7. Réflexion de fond sur le fonctionnement et l'organisation de la DLF

   La DLF a entrepris une réflexion de fond sur son fonctionnement et son organisation. Les premiers résultats de cette réflexion ont été discutés à l'occasion de sa réunion plénière du 12 décembre 2011. Un document de réflexion sera présenté au Secrétariat général début 2012 ; une version finale servira ensuite de référence pour de futures discussions avec les instances dirigeantes de la CIIP.

8. Divers

   Les membres de la DLF ont été invités à donner diverses conférences dans les domaines relevant du champ d'action de la Délégation (cf. liste sur le site de la DLF). Ils ont par ailleurs été fortement impliqués dans le suivi des États généraux du français en francophonie (EGFF, en préparation au XIIIe Sommet de la francophonie en octobre 2010 à Montreux). En particulier, les interventions, substantiellement révisées, du colloque EGFF « Langue, économie, mondialisation » (Genève, 4.10.10) font l'objet d'un numéro thématique de la revue Français & Société, sorti de presse début décembre 2011.

   Un site internet propre à la DLF (www.dlf-suisse.ch) a été réalisé en 2011, dans le cadre de la refonte du site de la CIIP. Il sera mis en ligne début 2012, tout comme la nouvelle version du site www.slff.ch.

Distinctions

François Grin a été nommé chevalier de l'Ordre des arts et des lettres par le Ministre de la culture de la République française le 14 avril 2011.

Publications

Ne sont mentionnées ici que les publications relevant de la DLF elle-même ; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se rapporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet.

Bertagnollo, F. (2011). La corédaction législative ou le pragmatisme citoyen. In Service de la langue française et de la politique linguistique (dir.), La communication avec le citoyen : efficace et accessible ? Actes du colloque de Liège (2009). Bruxelles, De Boeck – Duculot, pp. 67-74.

Hauser, M. (2011). Un projet de loi concernant l'usage de la langue française. In Service de la langue française et de la politique linguistique (dir.), La communication avec le citoyen : efficace et accessible ? Actes du colloque de Liège (2009). Bruxelles, De Boeck – Duculot, pp. 151-161.

Rapport d'activité de la 16e SLFF (par Matteo Capponi, coordinateur). Neuchâtel, CIIP/DLF (2011).

Revue de presse (Les langues en Suisse) 2011. Neuchâtel, DLF et IRDP (Secteur Documentation).

Comme le veut son mandat, la DLF s'est réunie à deux reprises en séance plénière: les 7 juin et 12 décembre 2011.

Politique de la langue française

La Délégation

Le bureau s'est en outre réuni à quatre reprises : les 7 février, 5 avril, 4 juillet et 25 août.

Une séance de bilan de la SLFF 2011 s'est tenue le 25 mai, présidée par Olivier Maradan, secrétaire général de la CIIP.

Dès le 1er janvier 2011, François Grin a remplacé Marie-José Béguelin à la présidence de la DLF.

Les membres de la DLF sont actuellement au nombre de 16. Le bureau est constitué de François Grin (ex officio), Jean-François de Pietro et Marinette Matthey (bureau élu le 7 juin 2011 en séance plénière ; un poste est actuellement vacant).

Secrétariat (15%) : Nathalie Nazzari ; collaborateurs scientifiques : Matteo Capponi (60%) et Virginie Conti (50%).

FORMATION DES ENSEIGNANTS
Point 4 du programme 2009-2012
Poursuivre la mise en oeuvre d'une collaboration et d'une coordination efficaces entre HEP.

Conférence des directeurs des Hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin, CDHEP

Guillaume Vanhulst
président de la CDHEP

MANDAT

La conférence des directeurs des Hautes Écoles pédagogiques et institutions assimilées traite de l'ensemble de la problématique relevant de la formation des enseignants; elle assure la coordination des HEP entre elles et avec d'autres institutions de formation et de recherche.

Thèmes traités

La formation continue des formateurs des institutions de formation

De manière générale, la CDHEP constate que les voies de formation continue des formateurs de HEP se sont fortement diversifiées, chaque institution ayant développé ses propres réseaux de contacts et de collaborations. Toutefois, les efforts conjoints continuent momentanément à répondre à des besoins immédiats.

Dans ce cadre, le programme de *Master of Advanced Studies* « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants » poursuit ses activités; son terme est prévu en juin 2012.

Par ailleurs, le bilan des activités de la CIFHED (Collaboration Interinstitutionnelle pour le suivi des Formateurs des Hautes Écoles pédagogiques au doctorat en sciences de l'éducation) a été dressé début 2011. Malgré la qualité de l'encadrement fourni par la CIFHED, la réduction des cohortes n'en permettra pas le maintien. Le responsable de la CIFHED explorera la possibilité de valoriser l'expérience acquise dans le cadre du projet national d'école doctorale en didactique disciplinaire.

La formation continue

En lien avec la réflexion concernant son développement stratégique (voir point ci-après), la CDHEP a entrepris une réflexion sur l'avenir du groupe de travail « Coordination romande et tessinoise de la formation continue dans l'enseignement et la formation » (GT formation continue). Il apparaît en effet nécessaire de distinguer plus clairement les tâches relevant de la coordination des activités des différentes HEP et les réflexions plus générales portant sur la gouvernance stratégique de la formation continue. Le dossier a été transmis au Conseil académique des HEP pour qu'il en assure le suivi en collaboration avec le Secrétariat général de la CIIP.

La recherche et le développement

Le groupe de travail des coordinateurs romands de la recherche en HEP (GT recherche) a organisé le colloque tenu le 6 mai 2011 à Lausanne avec pour thème « La place des recherches en didactiques dans les institutions de formation des enseignant-e-s ».

Le groupe poursuit par ailleurs la publication de la revue « Formation et pratiques d'enseignement en questions », dont les numéros 12 et 13 sont parus en 2011. Il organise aussi le prochain colloque annuel, qui aura lieu à la HEP BEJUNE le 27 avril 2012.

Liens avec les universités

Dans le cadre du travail commencé en 2007 déjà, le groupe de travail CUSO-HEP a notamment abordé les questions suivantes:

- les relations avec les associations professionnelles et avec les représentants des employeurs (séances communes de travail);
- les liens avec la CDIP quand les décisions de celle-ci concernent également les universités;
- la poursuite des discussions sur une nouvelle version du MAS de formation des formateurs.

Ce groupe réunit les directions des différentes HEP et autres institutions de formation ainsi que les rectorats des universités de Suisse romande. Danielle Chaperon, vice rectrice de l'UNIL et Rémy Villemin, directeur adjoint de l'IUFE et représentant de la CDHEP, le co-président.

Formation sur la problématique des droits de l'enfant

Le 19 mai, la CDHEP recevait des représentantes de l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) et de la Fondation pour l'Education au Développement Durable (FED). Elles ont présenté la formation complémentaire certifiante (CAS) mise sur pied par ces deux institutions en collaboration avec l'Institut international des droits de l'enfant (IDE) dépendant de l'ONU. La collaboration avec les HEP a été discutée avec pour but, dans un premier temps, d'éviter les doublons; dans un second temps, de maximiser les synergies.

Suite à cette première rencontre, M. Vanhulst, recteur de la HEP Vaud et président de la CDHEP, a reçu Jean Zermatten, président du conseil des droits de l'enfant de l'ONU et directeur de l'IDE.

Liens avec la COHEP

La coordination des activités de la CDHEP avec celles de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP) est prioritairement assurée par les représentants des HEP de Suisse romande et du Tessin dans le bureau de la COHEP, Pascale Marro et Patrice Clivaz. Par ailleurs, les présidents des deux commissions poursuivent leur collaboration pour garantir l'information réciproque des deux conférences et éviter les doublons dans la mise en place de groupes de travail ou de commissions spécialisées.

Concernant la pénurie d'enseignant, la CDHEP note que, pour l'instant, la situation en Suisse romande est très différente de celle constatée en Suisse alémanique. Si la CDHEP comprend que les cantons alémaniques concernés par la pénurie mettent des mesures d'urgence en place, elle déplore toutefois que ces solutions ponctuelles et transitoires soient, au travers des instances nationales, imposées à l'ensemble du pays.

Développement stratégique de la CDHEP et fin de ses travaux

Depuis 2010, la CDHEP mène une réflexion stratégique sur son rôle dans le contexte actuel marqué par la tertiarisation des HEP et l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande. Son mandat et sa composition seront complètement revus début 2012 dans le cadre de la révision générale des statuts de la CIIP.

La CDHEP a décidé que les groupes « didactique des maths » et « coordination de la recherche » seront transférés au conseil académique des HEP romandes (CAHR) qui en révisera le mandat en assurera le suivi. A l'exception du groupe CUSO-HEP, les autres groupes de travail sont dissous.

La nouvelle conférence, provisoirement baptisée CLFE (Conférence Latine de la Formation des enseignants), réunira toujours des représentants des instituts de formation, mais aussi des représentants des départements cantonaux de l'instruction publique. Elle traitera, au niveau romand, de la gouvernance stratégique de la formation initiale et continue des enseignants, ainsi que de la formation des cadres du système scolaire.

La CDHEP a clôturé ses travaux le 1er décembre 2011.

La conférence

La conférence s'est réunie à quatre reprises en 2011 : le 10 février à Genève, le 19 mai à Fribourg, le 22 septembre à Lausanne et les 30 novembre et 1er décembre à Neuchâtel.

Présidence : Guillaume Vanhulst (HEP Vaud).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet, responsable de l'Unité des moyens d'enseignement romands (UMER) au SG-CIIP.

Secrétariat : Concetta Coppola, SG-CIIP.

Mutations :

Rémy Villemin a représenté l'Institut Universitaire de Formation des Enseignant (IUFE) de Genève jusqu'à mi-2011. M. Bernard Schneuwly l'a ensuite remplacé à cette représentation.

Nicole Rege Colet a représenté la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana – Dipartimento formazione e apprendimento du Tessin (SUPSI-DFA-TI) jusqu'à fin octobre 2011.

Formation en direction d'institutions de formation, FORDIF

Daniel Forchelet
président de la commission CIIP-FORDIF

Pour mémoire, le dispositif de Formation en Direction d'Institutions de Formation (FORDIF) a vu le jour en 2008. Il est constitué d'un consortium réunissant la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud), l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Université de Genève (UNI-GE). Il propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- **Certificat** (CAS, désormais 15 crédits ECTS[1]),
- **Diplôme** (DAS, 30 crédits ECTS).
- **Master** (MAS, 60 crédits ECTS), correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

Thèmes traités et réalisations

Filière CAS

Suite à l'introduction du « Profil CDIP pour les formations complémentaires de responsable d'établissement scolaire », le CAS est passé de 10 à 15 crédits ECTS. Le nouveau contrat de prestations entre la CIIP et les hautes écoles partenaires de la FORDIF a été signé au début 2011.

La première volée du CAS à 15 crédits a débuté en janvier 2011 avec 83 participants. Elle se terminera en automne 2012.

Le Comité de direction de la FORDIF, sur délégation de compétence de la CIIP, a déposé auprès de la CDIP le dossier demandant la reconnaissance du CAS à 15 crédits en décembre 2011. Au titre des mesures transitoires, la reconnaissance rétroactive des CAS à 10 crédits délivrés depuis la création de la FORDIF a également été demandée à la CDIP.

Filières DAS et MAS

La première formation au DAS, débutée en octobre 2009 avec 28 participants, s'est terminée au printemps 2011. Une cérémonie de remise des titres a eu lieu à l'Université de Genève le 27 mai 2011.

En 2011, deux autres formations menant au DAS sont en cours. La première a débuté en novembre 2010 et se terminera au printemps 2012. Elle compte 22 participants. La seconde a débuté en novembre 2011 et se terminera au printemps 2013. Elle réunit 12 participants.

1 European Credit Transfer System

Conséquence du nouveau CAS à 15 crédits, le DAS sera lui aussi adapté (en 2012). Si un total de 30 crédits est toujours requis pour obtenir un DAS, il ne comportera plus que 15 crédits additionnels (au lieu de 20). Pour obtenir le DAS, les titulaires de « l'ancien » CAS à 10 crédits devront effectuer le DAS à 15 crédits et le compléter par 5 crédits à choix dans l'offre de formation continue de la FORDIF.

L'ouverture d'un MAS, la suite logique du DAS, est prévue pour 2013.

Dispositif d'évaluation de la qualité

Le consortium FORDIF a développé un dispositif d'évaluation de la qualité de son offre par les participants. Ce dispositif repose sur quatre éléments :

1. évaluation quotidienne de la qualité des journées de formation ;
2. évaluation par module de la qualité de la formation ;
3. évaluation de l'ensemble de la formation (CAS, DAS ou MAS) ;
4. mise sur pied d'un groupe de référents composé de participants aux formations.

Manifestations – Réunions

Une cérémonie de clôture a eu lieu le 27 mai 2011 à l'Université de Genève.

Dans le cadre de son mandat, le Comité de direction FORDIF - composé d'un représentant par Haute École - s'est réuni à cinq reprises en 2011 (journées complètes de travail).

La commission

La Commission scientifique chargée du suivi scientifique du contrat de prestations s'est réunie le 1er avril et le 12 octobre 2011.

Présidence : Daniel Forchelet, responsable de l'Unité des moyens d'enseignement romands (UMER) au SG-CIIP.

Secrétariat : Sylvette Deguin, SG-CIIP.

DEGRÉ SECONDAIRE II

(culture générale et formation professionnelle)
Point 5 du programme 2009-2012

Participer aux développements des maturités professionnelle, spécialisée et gymnasiale ; assurer une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande ; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts.

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO

Claude Pottier
président de la CLPO

MANDAT

La CLPO traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Activités

Classes intercantonales

La CLPO a constaté que la mise en œuvre de certaines décisions prises à propos des classes intercantonales lors de son assemblée du 1er décembre 2010 – et visant à mieux répartir l'effort sur l'ensemble des cantons romands – n'avait pas eu lieu, d'où une menace de fragilisation de la collaboration intercantonale romande. Cela s'explique par le fait que les décisions prises n'ont pas de légitimité politique puisque ni la CLPO, ni la commission CLPO « Classes et accords intercantonaux » chargée de soumettre à l'Assemblée plénière toute proposition visant à un changement de localisation, ne disposent d'un pouvoir décisionnel. Les décisions prises – souvent dictées par une planification serrée excluant parfois la prise en compte des besoins des associations – ont souvent des conséquences financières importantes, sur les locaux et sur les personnes.

Pour éviter qu'à l'avenir de tels échecs ne se reproduisent, la CLPO a chargé sa commission de revoir son mandat en lui adjoignant en particulier quelques dates butoirs à respecter pour tout processus visant à créer ou à déplacer une classe intercantonale dans un canton romand.

Parallèlement, une réflexion est menée pour identifier comment assurer une certaine pérennité aux décisions prises. Officiellement, le mandat sera modifié en 2012 dans le cadre du processus de révision des statuts de la CIIP.

Émoluments IFFP pour les filières d'études du secteur Formation

Le 30 septembre 2011, la CLPO a pris connaissance de la révision complète du règlement sur les émoluments de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) décidée par le conseil de l'Institut et approuvée par le Conseil fédéral le 10 juin 2011. Cette révision conduit à une augmentation massive des émoluments et taxes perçus, tout particulièrement s'agissant de la « Filière pour formateur-trice dans les cours interentreprises et autres lieux de formation à la pratique professionnelle exerçant une activité à titre principal » (de CHF 500.- à CHF 8'250.-, soit 1'650% d'augmentation !).

La CLPO a décidé, par le biais d'un document expliquant les conséquences des décisions prises constatées dans les cantons, d'alerter le comité de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), réuni en séance le 26 octobre 2011. Il s'agissait d'identifier si une intervention auprès de la Confédération était envisageable, sachant que, par effet de causalité, les décisions prises touchaient également les cantons.

Le comité CSFP a adressé à la direction de l'IFFP un courrier officiel relatant de manière très brève les conséquences des décisions prises constatées dans les cantons et posant un certain nombre de questions justifiant la demande d'une rencontre. Celle-ci interviendra début février 2012.

ASPECTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DES ORGANES RELEVANT DE LA CLPO

Commission « Classes et accords intercantonaux »

(Président : Claude Pottier, (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin, SG-CIIP)

La commission « Classes et accords intercantonaux » a siégé à trois reprises en 2011 : les 25 janvier, 3 mai et 7 septembre.

Un important travail de mise à jour des formulaires de l'Accord sur les écoles professionnelles (AEPr) et de l'Accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS), ainsi que des directives pour les autorisations de formation hors canton, a été réalisé.

Le mandat de cette commission est, entre autres, pour les classes intercantonales, de :

- coordonner l'offre et la demande par une répartition aussi harmonieuse que possible des personnes en formation dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir (solutions romandes — un seul lieu en Suisse romande — ou intercantonales — deux ou plusieurs lieux en Suisse romande), après avoir consulté les partenaires concernés, en particulier les partenaires économiques ;
- tenir à jour la liste des prestataires organisateurs des cours interentreprises en Suisse romande et des lieux de ces cours ;
- établir des recommandations, voire des directives, pour l'organisation des classes intercantonales/romandes et les soumettre à la CLPO ;
- actualiser les formules d'inscription (que ce soit dans le système dual, les écoles fréquentées à plein temps, la fréquentation des cours de maturité professionnelle - MP) et les soumettre à la CLPO ;

et pour les accords intercantonaux, de :

- identifier les particularités des accords AEPr et AESS en Suisse romande et proposer à la CLPO/CIIP des mesures d'application ;
- faciliter la mise en œuvre de ces deux accords en Suisse romande.

Au cours de l'année, la commission a récolté d'importantes informations auprès des cantons romands, en parallèle au suivi de la consultation sur les accords AES, afin d'affiner le pilotage et la gestion des dossiers et de ses préavis :

a) tableau des classes intercantonales duales (certificat fédéral de capacité (CFC) et attestation fédérale de formation professionnelle - AFP), avec effectifs par canton, mis à jour annuellement avec variations d'effectifs, utilisé désormais comme outil de pilotage de ces classes ;

b) tableau des formations CFC à plein temps ;

c) tableau des cours interentreprises (finalisé) ;

d) synthèse des pratiques cantonales en matière de financement de la formation professionnelle supérieure (EP et EPS) ;

e) élaboration d'un formulaire commun unifié de récupération de subventions hors cantons pour le cours préparatoire de brevets et diplômes ;

f) premières réflexions sur les tarifs futurs pour les stages MPC (de maturité professionnelle) et les stages de maturité spécialisée ;

g) analyse des taxes d'écolage des écoles ES publiques et privées en Suisse romande pour les élèves domiciliés dans le canton et hors canton.

Mutations :

Valérie Schornoz (FR) et M. Pascal Edwards (GE) ont rejoint la commission.

Commission « Ressources humaines – RH »

(Président : Pascal Cirlini, (GE). Secrétaire : Sylvette Deguin, SG-CIIP)

La mise en place de cette commission, en novembre 2004, avait pour objectif de pouvoir disposer à l'échelle intercantonale d'une plateforme d'échanges et de réflexions sur les questions liées aux exigences d'engagement et de formation du corps enseignant de l'ensemble du secondaire II.

Lors de sa séance du 14 juin 2011, la CLPO a accepté la proposition de son bureau d'en suspendre les activités, estimant que la question de son maintien devra être reprise lorsque la CIIP aura validé le mandat de la probable future Conférence latine de la formation des enseignants (CLFE), appelée à remplacer la CDHEP. Il s'agira alors de vérifier quelles missions actuellement confiées à la commission seront intégrées dans ce futur mandat et d'évaluer si les récoltes et préparations d'éventuelles autres données comparatives utiles aux seuls cantons devront être poursuivies. La plupart des recommandations produites par cette commission touchent en effet aux prérogatives des cantons et l'Assemblée plénière de la CIIP n'a pas mandaté la CLPO pour formuler des propositions intercantonales.

Commission « Validation des acquis – VAE »

(Président : Grégoire Evéquoz, (GE). Secrétaire : Sylvette Deguin, SG-CIIP)

La commission a pour mandat de coordonner la mise en place en Suisse latine des procédures de validation des acquis - VAE - et d'assurer des liens étroits avec la Confédération, la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et les organisations du monde du travail.

L'année 2011 a été marquée par la formalisation d'une procédure intercantonale pour les candidats VAE qui suivent une VAE dans un autre canton que celui de leur domicile. La commission a également travaillé avec les cantons alémaniques à l'élaboration d'une telle procédure. Une version nationale reste toutefois encore à adapter. L'intégration de la culture générale dans les procédures de validation des acquis a également fait l'objet d'une réflexion importante. La commission a ainsi procédé à l'étude du rapport fait par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) à la demande de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et a encouragé les cantons latins à effectuer des projets pilotes.

Lors de ses quatre séances, la commission a suivi attentivement les projets VAE menés en Suisse latine et a réparti les projets entre les cantons. Elle relève, avec satisfaction, que tous les cantons romands et celui du Tessin ont lancé au moins un projet VAE. Plusieurs cantons ont reçu leur reconnaissance définitive en 2011, à savoir les cantons de Neuchâtel, du Valais et de Genève. Par ailleurs, le canton de Neuchâtel a également obtenu de la Confédération l'autorisation de délivrer des CFC pour les assistants socio-éducatifs et les employés de commerce. L'autorisation est en cours dans le Jura pour les assistants en soin et santé communautaire et dans le Jura bernois pour les mécaniciens de production. Ceci vise l'ensemble des personnes domiciliées dans l'espace BEJUNE.

La commission romande a été impliquée dans l'organisation de la journée annuelle de validation des acquis réunissant l'ensemble des cantons suisses ainsi que l'OFFT et les organisations du monde du travail. Tous les cantons romands étaient présents lors de cette manifestation et ont pu faire valoir leur expérience dans ce domaine.

Mutations :

Pour représenter le canton de Vaud, Karin Hehlen a rejoint Daniel Hug, qui se retirera des travaux de la commission début 2012.

Alexandra Strebel a quitté ses fonctions au sein du secrétariat de la CSFP et a été remplacée par Pierre-Yves Puippe.

Isabel Vollenweider a démissionné de l'OFFT et Reto Trachsel lui a succédé.

Les représentants du canton du Tessin n'assistent plus aux séances pour se consacrer aux travaux du groupe de travail CSFP VAE.

Groupe de travail CSG – CLPO « Élaboration du plan d'études cadre romand menant à la maturité spécialisée santé »

(Président : Olivier Tschopp, (JU). Secrétaire : Jean-Pascal Mougin, SG-CIIP)

Le 28 mai 2010, le Comité stratégique de la HES-SO a décidé de supprimer et de transférer au degré secondaire II l'année préparatoire du domaine de la santé. En conséquence, il a fallu mettre en place en Suisse romande, dès la rentrée 2011-2012, des modules complémentaires (MC) nécessaires aux porteurs de maturité gymnasiale, ainsi que de la maturité spécialisée santé (MSp santé) pour les étudiants au bénéfice d'un certificat de culture générale.

Le 17 septembre 2010, l'Assemblée plénière de la CIIP a confié le mandat à un groupe de travail intercantonal, associé à des représentants de la HES-SO, de mettre en place les éléments liés à l'élaboration d'un projet commun de MSp santé, débouchant sur un profil généraliste qui donne accès à l'ensemble des filières santé de la HES-SO. Il s'agissait dans la démarche de développer un maximum de synergies avec les modules complémentaires destinés aux porteurs de maturité gymnasiale.

Malgré des délais courts et un contexte sensible, les travaux se sont déroulés dans un excellent climat de collaboration entre les acteurs concernés et en étroite concertation avec le domaine santé de la HES-SO. De ce fait, un modèle commun de MSp santé a pu émerger rapidement des travaux du groupe et a été proposé à l'Assemblée plénière de la CIIP. Celle-ci l'a accepté lors de sa séance du 26 mai 2011, sous la forme des deux textes suivants :

- une décision sur les principes cadres de la maturité spécialisée santé romande ;
- un plan d'études cadre de la maturité spécialisée santé (PEC MSp santé).

Soumis pour examen à la Commission de reconnaissance de la CDIP, le modèle romand de MSp santé a été accepté pour une durée probatoire de deux ans. Le nouveau plan d'études cadre a été mis en œuvre pour la rentrée scolaire 2011-2012, sous la forme d'un contrat de prestations avec les hautes écoles spécialisées du domaine santé dans plusieurs cantons.

Un nouveau groupe de travail « Maturités spécialisées » a été mis en place par l'Assemblée plénière de la CIIP dans le sillage de ces décisions, en particulier pour accompagner et évaluer l'expérience en cours.

Groupe conseil eCG (enseignement culture générale)

(Président et secrétaire : Bertrand Chanez, FR)

Le mandat principal du Groupe conseil eCG a été remanié et est en attente de validation par la CLPO.

La tâche principale de cet organe est d'assurer l'application des thèses CLPO en matière d'eCG, dans le respect des directives du plan d'études cadre (PEC) et de l'ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (OCMCG).

Globalement, le groupe conseil eCG effectue des propositions dans toutes les questions concernant la culture générale en favorisant une certaine harmonisation au niveau romand. Il fonctionne également comme plateforme d'informations entre les cantons. Le Groupe conseil eCG est un groupe opérationnel composé essentiellement de personnes en relation avec la pratique de l'eCG, émanant de tous les cantons latins.

Au cours de cette année, les points suivants ont été abordés :

- établissement du nouveau mandat du groupe (travail encore en cours) ;
- préparation d'une grille d'évaluation des plans d'études d'école (PEE) (mise en place de standards) sur la base de celle élaborée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) de Zollikofen (travail encore en cours) ;
- élaboration de fiches de compétences romandes pour la VAE en matière de culture générale (travail encore en cours). Le groupe travaille également sur le mode d'évaluation de la culture générale dans le cadre de la VAE, tel que décrit dans le guide national ;
- proposition de mise en place d'une plateforme documentaire concernant la culture générale, accompagnée d'un site Internet didactique et d'une zone d'échange par classe. Un contact avec la Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) doit être pris à ce propos ;

– prise de position concernant le livre « Vie et Société » traduit de l'ouvrage « Gesellschaft » par LEP. Ce livre, qui n'est pas adapté à l'enseignement de la culture générale selon les PEC 1996 et 2006, n'a pas sa place sur le pupitre de l'élève.

De nombreux points de détail concernant la culture générale ont été abordés, de l'organisation des entretiens concernant le TPA aux moyens auxiliaires autorisés lors de l'examen final. Les différences entre les cantons sont souvent importantes.

Le groupe s'est réuni à trois reprises durant l'année 2011. Au sein du groupe, Bernard Métrailler, suppléé par René Constantin, a succédé à Aimé Bonvin dans la représentation du canton du Valais.

Groupe de travail « Maturité professionnelle »

(Président : Claude Pottier, (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin, SG-CIIP)

Lors de son assemblée du 30 septembre 2011, la CLPO a convenu de réactiver ce groupe d'experts cantonaux mis en veille depuis 2009, le priant d'analyser les documents soumis dans le cadre de la consultation PEC-MP et de rédiger une position latine. Ce document sera remis aux cantons latins comme premier matériel en vue de leurs réponses cantonales ainsi qu'à la commission CSFP « Formation initiale scolaire - FIS », chargée de préparer une position au niveau suisse. Pour coordonner son action avec celle de la commission CSFP FIS, le groupe se réunira une fois la consultation officielle ouverte.

La conférence

La CLPO s'est réunie à quatre reprises en assemblées plénières en 2011 : les 16 mars, 14 juin, 30 septembre et 2 décembre.

Le bureau de la CLPO a tenu cinq séances.

Présidence : Alain Garnier (VD) jusqu'à fin juin, puis Claude Pottier (VS).

Secrétariat : Jean-Pascal Mougin, collaborateur scientifique au SG-CIIP, responsable du domaine post-obligatoire.

Mutations :

Au terme de la plénière du 14 juin, la CLPO a pris officiellement congé d'un « pilier » de la formation professionnelle, entré dans le dispositif intercantonal en février 1992 à l'occasion d'une plénière CRFP (conférence dissoute au 31 décembre 2007, remplacée par la CLPO) : Alain Garnier, directeur général adjoint à la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire du canton de Vaud, parti à la retraite fin juin.

Son successeur à la présidence et nouveau membre du bureau est Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle du canton du Valais.

Séverin Bez, directeur général à la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire du canton de Vaud, est également entré au bureau au début du 2e semestre, ce qui permet désormais à cet organe de disposer de deux membres assumant dans leur canton respectif également la responsabilité des formations générales (formations au secondaire II hors formation professionnelle).

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 6 du programme 2009-2012

Garantir à l'ensemble des publics jeune et adulte un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de haute qualité.

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle, CCO

Marc Chassot
président de la CCO

MANDAT
La CCO est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 33, al 5 des statuts. Elle traite des questions relevant de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves en âge de scolarité obligatoire ou post-obligatoire, des jeunes et des adultes.

Thèmes traités

La CCO a poursuivi ses tâches conformément aux objectifs du programme de la CIIP.

Tests en ligne sur un portail unique géré par le CSFO

Définissant une stratégie à long terme pour l'implémentation des tests en ligne utilisés en Suisse romande, la CCO a transféré l'ensemble de ceux-ci sur une plateforme unique gérée par le CSFO.

Tests d'intérêts professionnels

Forte des conclusions positives de l'étude de validation scientifique des tests d'intérêts confiée à l'Université de Lausanne, la CCO a confirmé son intention de continuer à les utiliser sans modifications notoires pendant les trois ou quatre ans à venir.

Batterie romande de tests d'aptitudes

La batterie romande de tests d'aptitudes fournit aux élèves une évaluation situant les résultats d'un élève par rapport à ceux d'élèves romands de même degré scolaire ou d'élèves romands en première année de diverses filières du secteur de l'enseignement post obligatoire. Destinée à une utilisation dans le cadre des services fournis par les offices cantonaux, elle constitue un outil d'orientation précieux, complétant le dispositif d'évaluation, tout en s'inscrivant parfaitement dans les lignes directrices éditées par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) en vue d'optimiser la transition entre le secondaire I et le secondaire II.

Reprenant le développement réalisé par l'Université de Lausanne, le CSFO, sur mandat du SG-CIIP, a réalisé l'informatisation de ce test en collaboration avec une entreprise spécialisée du secteur privé. Après une phase de test et d'étalonnage, la batterie romande de tests d'aptitudes (BRTA) est utilisable par les offices d'orientation depuis l'été 2011. Des étalonnages complémentaires sont toutefois encore en cours. Ceux-ci sont réalisés par métier auprès d'élèves ayant réussi leur première année de formation professionnelle ou générale. La pertinence des résultats du test sera alors maximale, car les élèves intéressés pourront ainsi comparer leur profil avec celui de jeunes ayant réussi leur

transition au niveau secondaire II. Sur mandat du SG-CIIP, l'Université de Lausanne a élaboré un manuel à l'intention des utilisateurs.

MyOrientation.ch

La CCO s'est associée au CSFO pour développer au niveau romand la plateforme interactive «My-Orientation.ch. Elle s'adresse, d'une part aux jeunes et à leurs parents et, d'autre part, aux enseignants en les assistant dans les différentes phases du processus du choix professionnel. Ces outils peuvent être utilisés par les élèves en toute autonomie, mais également par les enseignants dans les cours à la préparation au choix professionnel. La plateforme peut être aussi un moyen de diffuser de l'information, de préparer une consultation auprès d'un conseiller en orientation ou de s'inscrire à divers événements.

Profil de formation complémentaire « enseignant/e-formateur/trice en information scolaire et professionnelle (ISP) »

En 2008, jugeant excessif le volume de la formation prévue, la CCO déplorait que la CDIP n'ait pas tenu compte des remarques romandes formulées lors de la consultation menée en 2007 sur le « profil de la formation complémentaire enseignant – formateur en information scolaire et professionnelle ».

Elle a alors inscrit dans son plan d'action 2009-2012 son intention de développer un « Concept latin de formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation de choix professionnels en classe ». Un groupe de travail mixte CCO-CLEO a reçu le mandat d'élaborer des lignes directrices latines dans ce domaine. Le groupe a intégré dans ses travaux les lignes directrices de la CCO pour un bilan d'orientation effectué en 10e année comprenant les résultats scolaires, ainsi que d'autres dimensions, au sein d'un processus global d'orientation. Le rapport final, fort de quatre propositions, a été livré en été 2011. Il met en exergue la répartition des tâches entre conseillers en orientation et enseignants au sein du processus d'ISP.

Consultation en ligne

La CCO a mené une réflexion sur l'avenir de la consultation, en particulier sur l'intérêt à développer les consultations en ligne. Il apparaît que face à la pléthore des divers sites et forums traitant de l'orientation, le positionnement unique et fort des offices d'orientation cantonaux auprès de son public cible est le fruit des contacts personnalisés que les conseillers en orientation entretiennent avec les élèves. Si ce contact personnalisé est particulièrement important pour les migrants et les couches de la population affectée par la fracture numérique, les services de consultation en ligne peuvent toutefois jouer un rôle important auprès de publics friands de nouvelles technologies. Les modes de consultation personnalisée et en ligne sont donc complémentaires. La CCO s'attachera à développer l'un et l'autre, en en maximisant la synergie et le bénéfice pour l'ensemble des publics visés.

Liens avec l'Université de Lausanne

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec M. Jérôme Rossier, professeur et directeur de l'Institut de psychologie de l'Unil. Les principales thématiques abordées ont traité de l'élaboration de tests et de leurs étalonnages et de la formation des étudiants qui visent un master en psychologie du conseil et de l'orientation ou une formation post-grade. La mise en place des stages en formation a été au centre des négociations. Le principe finalement retenu, consistant en un stage de minimum 360 heures, offrira la flexibilité nécessaire tant à l'Unil, aux étudiant-e-s et aux employeurs que sont les offices cantonaux. Ces mesures seront effectives à la rentrée universitaire de septembre 2013.

La conférence

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2011 : les 19 janvier (Berne), 6 avril (Lausanne), 7 et 8 juin (Fribourg), 20 septembre (Sion) et 1er décembre (Genève).

Présidence : Marc Chassot (FR).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet, responsable de l'Unité des moyens d'enseignement romands (UMER) au SG-CIIP.

Secrétariat : Sylvette Deguin, SG-CIIP.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Point 7 du programme 2009-2010

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Travaux des commissions liées à la Convention intercantonale administrative sur les Moyens d'enseignement et les ressources didactiques, du 19 février 2004

Commission d'évaluation, COMEVAL p. 57

Commission du centre de réalisation, CCR-OR p. 58

Commission financière, CF p. 59

Groupe de travail Task Force p. 59

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM p. 60

Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues p. 61

Géographie 5-8 p. 62

Histoire 5-8 p. 62

Connaissance de l'environnement 1-4 p. 62

Sciences de la nature 5-8 p. 63

Sciences de la nature 9-10-11 p. 63

André Allisson, président COMEVAL

Yves Cretton président CCR-OR

Christophe Nydegger président de la CF par délégation

Guy Lévy président du GT Task Force

Nicolas Dreyer président du GREM

Raymond Clavel, responsable CIIP pour les ME Mathématiques et Sciences de la nature

Patricia Gilliéron Giroud responsable CIIP pour les ME Histoire-Géo-Environnement

Béatrice Rogéré Pignolet responsable CIIP pour les ME Histoire-Géo-Environnement

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL

Mandat

La commission d'évaluation des ressources et projets didactiques est chargée de l'analyse des besoins, du préavis des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement.

Thèmes traités

La COMEVAL s'est penchée en priorité sur les nouveaux moyens d'enseignement qui accompagneront le Plan d'études romand (PER), désormais introduit.

Elle a suivi attentivement l'avancée des différents chantiers afin de pouvoir répondre, au mieux, aux besoins de moyens d'enseignement exprimés dans les diverses disciplines avec priorité au français et aux mathématiques.

En parallèle, la COMEVAL a assuré son travail d'évaluation et de suivi des dossiers dans les langues étrangères, la géographie, l'histoire, les sciences, la connaissance de l'environnement, l'éducation musicale et les activités créatrices et manuelles.

De plus, plusieurs groupes d'experts, mandatés par la COMEVAL, ont finalisé :

- le rapport d'étude de marché sur les moyens d'enseignement en Histoire (degrés 9 à 11) ;
- le rapport d'étude de marché sur les moyens d'enseignement en Géographie (degrés 9 à 11) ;
- les rapports d'étude de marché sur les moyens d'enseignement en Sciences de la nature (degrés 5 à 11) ;
- le rapport sur les moyens d'enseignement en Éducation musicale (degrés 1 à 11).

Elle a également répondu à diverses requêtes pour l'évaluation de moyens d'enseignement et de ressources pédagogiques, en collaboration avec le réseau d'experts mis en place.

La commission

La commission d'évaluation s'est réunie à six reprises durant l'année 2011 : les 26 janvier, 16 mars, 18 mai, 29 juin, 21 septembre et 16 novembre.

Présidence : André Allisson (NE).

Collaborateur scientifique : Roberto Stocco, SG-CIIP.

Secrétariat : Angélique Schriber, SG-CIIP.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Commission du centre de réalisation, CCR-OR

Mandat
La commission du centre de réalisation (CCR-OR) fait partie de la structure chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

Thèmes traités

- Participation active, par le biais de son président, aux travaux de la « Task Force chargée de définir le mode de financement des projets de moyens d'enseignement et ressources didactiques » ;
- Prise de position sur le rapport de la Task Force et sur le projet de règlement financier de la CIIP, plus particulièrement sur les conséquences liées à la suppression du Fonds des moyens d'enseignement ;
- Élaboration d'une première planification des réimpressions sur cinq ans en collaboration avec le SG-CIIP ;
- Réalisation de la collection *Dire Écrire Lire*, et des guides du maître pour *Atelier du langage* 11e, *Français livre unique* 11e, *L'île aux mots* 5e, *L'île aux mots* 6e et *L'île aux mots* 7e (à l'exception du guide pédagogique 7 dont la publication est prévue pour 2012) ;
- Adaptation des fiches *EPS* (éducation physique) 7-8 ;
- Distribution et stockage des moyens d'enseignement *Que d'histoires*, *Grindelire*, *Mon manuel de français*, *L'île aux mots*, *Atelier du langage* et *Français livre unique* ;
- Travaux liés au stockage, à la réimpression, à la diffusion et à la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes.

La commission

La CCR-OR s'est réunie à six reprises durant l'année 2011 : les 27 janvier, 24 mars, 26 mai, 22 septembre, 3 novembre et 15 décembre.

Une petite délégation de la CCR-OR s'est réunie à deux reprises afin d'élaborer un projet de prise de position concernant le rapport de la Task Force et le règlement financier.

Une séance spéciale sur les procédures et l'organisation, faisant suite au rapport de la Task Force, a eu lieu le 1er septembre en présence du nouveau secrétaire général de la CIIP.

La CCR-OR a proposé, dans le cadre de la mise en place de nouvelles bases légales et réglementaires, un nouveau nom pour la commission à compter du 1er janvier 2012 : « Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) ».

Présidence : Yves Cretton (VS).

Collaborateurs scientifiques : Roberto Stocco (SG-CIIP) jusqu'en avril – Daniel Forchelet (SG-CIIP) depuis mai.

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

Commission financière chargée de l'administration du fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, CF

Mandat

La commission financière est chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques. Elle est instituée en qualité d'instrument de contrôle, de consultation et de conseil de l'Assemblée plénière.

Thèmes traités

- Consultation sur le rapport de la Task Force et le règlement financier couvrant l'ensemble des activités de la CIIP dans le cadre des nouvelles bases légales ;
- Préavis favorable sur les comptes 2010 ;
- Préavis favorable sur le budget 2012 dit « de transition ».

La commission

La commission financière s'est réunie pour la dernière fois le 28 mars, à Neuchâtel.

M. Christophe Nydegger assure la présidence, par délégation de Mme Isabelle Chassot, Conseillère d'État fribourgeoise.

Les nouveaux statuts, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2012, institueront une commission de gestion. Elle aura pour but de conseiller et de préaviser les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

Groupe de travail Task Force

Pour faire suite à la recommandation du groupe d'appui de gestion financière, l'Assemblée plénière a mandaté une Task Force en mars 2010 ; son rapport a paru en janvier 2011.

Mandat

Le groupe de travail Task Force est chargé de définir le mode de financement des projets de moyens d'enseignement et ressources didactiques. Son objectif principal est de proposer à la CIIP des modes de financement des nouveaux moyens d'enseignement et ressources didactiques par les cantons, compte tenu de la diminution des ressources du Fonds des moyens d'enseignement et ressources didactiques, notamment en raison du financement du Plan d'études romand, de l'augmentation des besoins et de l'hypothèse de son abandon.

Thèmes traités

La Task Force a publié son rapport en janvier 2011, accompagné de commentaires ; il propose un nouveau règlement financier regroupant quatre centres financiers.

Le rapport et le règlement financier, après lecture par l'Assemblée plénière le 31 mars, ont été mis en consultation auprès de différents organes : départements des finances, départements de l'instruction publique, conférence latine des chefs de service de l'enseignement obligatoire (CLEO), commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement, commission du centre de réalisation des ouvrages romands (CCR-OR).

>>

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Les résultats de la consultation ont été connus en juin 2011. Sur cette base, le règlement financier a été légèrement modifié. L'Assemblée plénière l'a adopté avec l'ensemble des nouvelles bases légales le 25 novembre 2011.

Le règlement financier fixe les conditions clés nécessaires à la mise en place du nouveau système financier : capital de roulement limité, crédits d'engagement ouverts dans le cadre du budget et engagement ferme des cantons sur les commandes des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire.

Le groupe

Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2011 : le 28 janvier et le 27 juin (dernière séance).

Présidence : Guy Lévy (BE).

Membres : un représentant de la CSG, deux représentants de directions cantonales des finances (JU, NE), le président de la CCR-OR, le coordinateur des moyens d'enseignement ad interim et le secrétaire général.

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM

Mandat

Soucieuse de coordonner une politique romande en matière de mathématiques, la CIIP a institué le 8 février 2007 un groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM) chargé de :

- proposer et définir une politique cohérente de l'enseignement des mathématiques en Suisse romande ;

- mettre à disposition des cantons les outils nécessaires pour l'implantation de cette politique, ainsi que les développements, voire les remédiations dans le domaine ;

- utiliser les groupes et structures déjà mis en place, en y intégrant notamment l'ancien Groupe de suivi Mathématiques 7-8-9.

Le GREM, commission non permanente, sert donc d'organe de propositions, de surveillance et de référence, sur les plans scientifique et didactique, dans le domaine de l'enseignement des mathématiques, années 1-11.

Thèmes traités

Avec l'introduction progressive du PER, puis surtout avec l'entrée en vigueur dès janvier 2012 des nouvelles bases statutaires et réglementaires de la CIIP, le groupe de référence a été dissout le 31 juillet 2011. Toutefois, après réadaptation du dispositif, les mandats seront reformulés selon les besoins par la commission pédagogique.

- expertise des manuscrits Maths 9-10-11 : par des membres issus du GREM, sur mandat ad personam dès août 2011 ;
- rédaction du rapport final d'activités de fin de mandat ;
- sortie dans les délais des ouvrages de mathématiques de 9e année, juin 2011.

Les groupes

Le GREM s'est réuni en séance plénière à une seule et dernière reprise durant l'année 2011, le 9 juin 2011. Il a remis son rapport final d'activités de fin de mandat au secrétaire général.

Présidence : Nicolas Dreyer, professeur à la HEP Fribourg.

Membres : le GREM intègre les responsables de l'enseignement des mathématiques dans les cantons, des experts en la matière (scientifiques, chercheurs, formateurs), ainsi que des praticiens et des enseignants.

>>

Le **groupe de réalisation et d'auteurs « Maths 9-10-11 »** s'est réuni durant toute l'année, selon une fréquence d'environ trois jours par mois.

Le **groupe « Experts Maths 9-10-11 »** s'est rencontré, quant à lui, à sept reprises au cours de l'année 2011, afin d'examiner et d'établir des rapports d'expertise sur les manuscrits livrés par groupe de réalisation et d'auteurs.

Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues

Français

L'année 2011 a été principalement consacrée à la réalisation des aménagements demandés pour les collections de moyens d'enseignement de français retenues par la CIIP dans sa décision des 21 et 22 juin 2007, à savoir les collections :

- *Entrée guidée dans l'écrit* (pour les années de scolarité 1 et 2);
- *Dire Écrire Lire* au cycle primaire 1 de l'école romande (pour les années de scolarité 1 à 4);
- *Mon Manuel de français* (pour les années de scolarité 5 à 8);
- *L'île aux mots* (pour les années de scolarité 5 à 8);
- *L'Atelier du langage* (pour les années de scolarité 10 et 11);
- *Le Livre unique* (pour les années de scolarité 10 et 11);
- *Mémento de grammaire* (pour les années de scolarité 9 à 11).

En 2011 sont parus les ouvrages *Mon Manuel de français* (les quatre volumes, années de scolarité 5 à 8), *L'Atelier du langage* et *Le Livre unique* (pour la 10e année), ainsi que *L'île aux mots* (pour les années de scolarité 6 et 7).

Les travaux de rédaction d'un manuel pour les enseignants des années de scolarité 1 et 2, *Entrée guidée dans l'écrit*, sont terminés; le document est entre les mains du metteur en page. En outre, le livre destiné en priorité aux enseignants du premier cycle primaire est sous presse; son titre sera vraisemblablement *Dire Écrire Lire* au cycle primaire 1 de l'école romande.

Les travaux d'élaboration du Mémento de grammaire destiné aux élèves du cycle secondaire (années de scolarité 9 à 11) ont démarré en 2011. Ils s'achèveront en 2012.

Par ailleurs, des groupes de travail sont en train d'élaborer une définition plus précise du concept de Boîte à outils. Ces boîtes, au nombre de trois (une par cycle), devraient regrouper divers éléments pour compléter les moyens officiels de français pour certains domaines du Plan d'études romand.

Anglais (années de scolarité 7 à 11)

Faisant suite à la décision de la CIIP du 20 septembre 2007 concernant l'introduction d'un enseignement de l'anglais dès la 7e année, un appel d'offres public (AOP) été lancé en vue de choisir une collection de moyens d'enseignement d'anglais pour les années 7 à 11.

Le choix de la CIIP s'est porté sur l'offre présentée par *Cambridge University Press*. La collection pour le second cycle primaire (7e et 8e) sera une version adaptée spécialement pour la Suisse romande du moyen *More!*. Pour le cycle secondaire (9e, 10e et 11e), la collection *English in Mind* sera adaptée aux objectifs du Plan d'études romand.

Les moyens d'enseignement pour la 7e année sont testés depuis la rentrée d'août 2011 dans une cinquantaine de classes romandes. Les observations faites par les enseignants impliqués dans cette

phase pilote seront prises en compte dans les corrections apportées par l'éditeur aux ouvrages. L'introduction du moyen *More!* 7e est prévue pour la rentrée d'août 2013.

Allemand (années de scolarité 5 à 11)

La CIIP a décidé que le renouvellement de l'ensemble des moyens d'allemand de la 5e à la 11e année sera réalisé par le biais d'un appel d'offres public. Celui-ci a été lancé durant le second semestre 2011.

Les offres reçues seront évaluées par un groupe ad hoc durant le premier semestre 2012. Le renouvellement des moyens d'allemand devrait débuter en 5e année à la rentrée 2014-2015.

Géographie 5-8

Suite à la décision de la CIIP du 27 mai 2010 d'adapter le moyen de géographie fribourgeois *Loisirs et tourisme* pour les classes 5-6 et les deux moyens *Paysages suisses* et *Géographie de la Suisse* pour les classes 7-8, un groupe de travail a rédigé le cahier des charges des futurs auteurs.

Sur la base de ce document, validé par la COMEVAL en janvier 2011, deux auteurs ont été désignés pour la rédaction des moyens Géographie 5-8. Un manuel et des fiches d'exercices pour les élèves, ainsi qu'un manuel pour les enseignants de 5e année, seront mis à disposition des cantons à la rentrée scolaire 2013.

Histoire 5-8

Suite à la décision de la CIIP du 27 mai 2010 de créer des moyens romands pour les classes 5-8, un groupe de travail a rédigé le cahier des charges des futurs auteurs.

Sur la base de ce document, validé par la COMEVAL en janvier 2011, quatre auteurs ont été désignés pour la rédaction des moyens Histoire 5-8. Un manuel et des fiches d'exercices pour les élèves ainsi qu'un manuel pour les enseignants de 5e année seront mis à disposition des cantons à la rentrée scolaire 2013.

Connaissance de l'environnement 1-4

Au cours des mois de janvier à juin 2010, les premières rédactions d'activités ont été commentées et améliorées avec l'aide d'un groupe comportant un représentant par canton et des experts scientifiques. Les auteures ont débuté leurs travaux de rédaction à partir du mois d'août.

En décembre 2011, les auteurs du guide d'enseignement ont terminé la rédaction du moyen. Le classeur *Géographie-Histoire-Sciences 1-2* sera mis à disposition des cantons à la rentrée scolaire 2012.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Sciences de la nature 5-8

MANDAT

La CIIP a approuvé le 20 mars 2009 l'étude de marché de moyens d'enseignement en sciences de la nature, degrés 5-8. Elle confie au Secrétariat général sa mise en œuvre.

Le groupe chargé d'analyser le marché de l'édition, pour le cycle 2 (années 5-8), a procédé, conformément aux demandes de la CIIP, à la sélection de moyens existants. Ses propositions finales devront permettre la mise à disposition de collections dans le cycle pour la rentrée 2012-2013.

Sciences de la nature 9-10-11

MANDAT

La CIIP a approuvé le 27 mai 2010 l'étude de marché de moyens d'enseignement en Sciences de la nature, degrés 9-11. Elle confie au Secrétariat général sa mise en œuvre.

Le groupe chargé d'analyser le marché de l'édition, pour le cycle 3 (années 9-11), a procédé, conformément aux demandes de la CIIP, à la sélection de moyens existants. Ses propositions finales devront permettre la mise à disposition de collections dans le cycle pour la rentrée 2012-2013.

PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Point 8 du programme 2009-2012

Éditer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, répondant aux besoins actuels, de qualité professionnelle et au meilleur coût pour les apprenti-e-s et étudiant-e-s.

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME

Mathieu Perrin, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

Activités

La commission a soutenu et apporté sa contribution au sens de son mandat à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci (voir aussi « nouveautés » sur notre site www.cataro.ch) :

- *Mathématiques Matu* en 10 volumes ;
- *Mutation des profils professionnels au sein du système de la santé publique* ;
- Collection *ASE* en 16 volumes ;
- *Le tour de la question – Élèves – Option gestion Option conseil* ;
- Édition 2011 de *Vivre l'entreprise* en 10 volumes ;
- *Agent d´exploitation – Électricité, Chauffage, Sanitaire et Canalisation* en 4 volumes ;
- *AGEX* en deux volumes (2 et 3) ;
- *Dessin professionnel pour les métiers de l´électricité* en 3 volumes ;
- *Télécommunication – Livre d´étude de la télématique* élève et maître.

Ouvrages

De plus, plusieurs ouvrages sont sortis ou vont sortir, traduits de l'allemand grâce aux subventions de l'OFFT :

- *AGEX* volume 4 février 2012 ;
- *CAE*, février 2012 ;
- *Alpha +*, juin 2012 ;
- *Metallbautechnik*, octobre 2012 ;
- *Intendance, administration, accueil et service, entretien du linge, habitat et technique de nettoyage*, rentrée 2012 ;
- *Positions radiologiques* sur CD, fin 2012.

>>

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

En chantier

Aujourd'hui, nos 15 délégués suivent environ 40 projets. Environ 20 devraient voir le jour en 2012. Les gros projets à destination des maçons, carreleurs, CVC, géomaticiens, dessinateurs, métiers de la bouche, arriveront à fin 2012 ou au début 2013.

La distribution des ouvrages « Santé-Social » édité par CAREUM, ainsi que les ouvrages du domaine de l'industrie édité par SWISSMEM, sont toujours à la charge de la CREME.

Au total, elle gère environ 250 ouvrages pour le compte de la formation professionnelle, en Suisse romande.

Site Cataro.ch

La CREME a revu son site Internet avec la volonté d'offrir aux enseignants et aux écoles une réelle plateforme interactive. Le site reste la vitrine des éditions CREME Cataro. Cependant, l'ensemble des activités de la CREME, ainsi que le dossier lié aux nouveaux moyens d'enseignement, va y trouver une place de choix. Les écoles pourront ainsi suivre le déroulement des divers projets en termes de nouveaux moyens, ainsi que les pistes de réflexion.

Avenir

La CREME a posé la première brique en matière de nouveaux moyens d'enseignement (numériques), en collaboration avec la Fédération des écoles techniques. Cette première pierre a été posée le 7 décembre 2011 à l'IFFP de Renens. Plus de 80 personnes sont venues découvrir les différentes orientations que pourraient prendre les moyens d'enseignement au sein de la formation professionnelle dans le futur. Les participants se sont ensuite exprimés sur ces diverses orientations en essayant de dégager les tendances futures et adaptées à la formation professionnelle en école des métiers et dans la formation duale.

Un groupe de travail sera constitué à la suite des décisions prises par la CREME sur le chemin à prendre. Ce groupe aura pour mandat, en collaboration étroite avec les départements informatiques des cantons, les directions des établissements professionnels et les enseignants de valider les choix et les orientations de moyens futures. En parallèle des tests seront effectués. C'est le gros projet de la CREME en 2012.

La commission

La commission s'est réunie à trois reprises en 2011 : les 29 mars, 31 mai et 10 novembre.

Présidence : Mathieu Perrin, collaborateur scientifique au SG-CIIP.

Secrétariat : Christelle Tiberio, SG-CIIP.

Mutations :

Représentant CRT-EPC : Roland Schmutz → juin 2011, remplacé par Jean-Louis Maillard, directeur du Centre de formation professionnel de Sion.

IFFP : Nadine Kipfer et Jésaëlle Berney

Vaud : Michel Berney → août, remplacé par Jean-Marc Chevalier, nouveau directeur de l'EPSIC – École professionnelle de Lausanne.

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP

Blaise Ruedin
président COREFP

MANDAT

Une commission romande des économes de la formation professionnelle est instituée en qualité d'instrument d'évaluation des besoins quantitatifs et de gestion de la distribution au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands, ci-après « la commission » (COREFP).

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

Site Cataro.ch

Le futur site CATARO a été présenté à la COREFP lors de sa séance du 14 avril. Il a été très bien accueilli par l'ensemble de la commission. Il n'a pu toutefois être utilisé pour la gestion des commandes de la rentrée d'août. Quelques économes ont été sollicités pour en tester le fonctionnement et les caractéristiques. La généralisation à tous les économes se fera début 2012.

De l'avis général des membres de la commission, la qualité des livraisons de CATARO a atteint un taux de confiance tout à fait bon, même en période de pré-rentrée.

Les problèmes de rapidité dans l'établissement et d'envoi des factures peuvent être considérés comme résolus.

Projection 2011

La mise sur pied d'un groupe non permanent de quelques membres a été proposée lors de la séance du 14 avril pour réfléchir aux problèmes de fonctionnement de la commission. Au moment de la rédaction du précédent rapport, ce groupe n'a pas encore été composé. La proposition sera remise sur la table à la séance de printemps 2012.

Le président de la commission, démissionnaire, a accepté de fonctionner jusqu'à la désignation d'un successeur.

La commission

Présidence : Blaise Ruedin (NE).

La COREFP s'est réunie à deux reprises en 2011 : les 14 avril à Lausanne et 1er décembre à Colombier.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 9 du programme 2009-2012

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.

Unité Médias et TIC de la CIIP — MITIC

Christian Georges, SG-CIIP
responsable MITIC

Thèmes traités

En 2011, l'Unité Médias a notamment :

- organisé la 8e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (28 mars-1er avril) et mis sur pied un débat public à la RSR sur le thème « Une École dépassée par les médias ? » ;
- coordonné la production de ressources pédagogiques recommandées mises en ligne sur www.e-media.ch ;
- produit le DVD « Heimatklaenge », à partir du long métrage documentaire de Stefan Schwietert, DVD offert à mille exemplaires à des établissements scolaires et enseignants romands, assorti d'un dossier et de fiches élèves ;
- mis en ligne quatre dossiers pédagogiques liés à l'émission « Histoire vivante » et réalisés en partenariat avec Alliance Sud et la FED (Fondation Education & Développement) ;
- adhéré au réseau Cinéducation.ch, produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg et de « Delémont - Hollywood » ;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV « La Semaine des médias » et « Lire Délire » en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à la Cinémathèque suisse ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes ;
- participé aux séances du groupe de pilotage du Programme national de promotion des compétences médiatiques « Jeunes et médias ».

Responsable de l'Unité Médias : Christian Georges, collaborateur scientifique au SG-CIIP.

Secrétariat : Pascale Schreyer, SG-CIIP.

Collaboration d'une quinzaine de rédacteurs-pigistes externes.

Éducation aux médias

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE

Bernard Jousson
président de la COMETE

MANDAT

La Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE) a pour mission de proposer à la CIIP des principes et actions communs sur tous les aspects relevant de l'éducation aux médias et par les médias, des diverses technologies de l'information et de la communication, dans l'Espace romand de la formation. Il est attendu qu'elle remplisse des missions de conseil et de veille stratégique (ressources pédagogiques, formation des enseignants, collaborations avec la RTS et les médias).

Thèmes traités

L'éducation aux médias et les actions qu'elle suppose doit redevenir la priorité de la COMETE, a affirmé en plénière le secrétaire général de la CIIP. Constatant que les enjeux liés à la production, à la mutualisation et à l'accès aux ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage avaient tendance à monopoliser l'attention, Olivier Maradan a plaidé pour une scission en deux de la commission.

Une composition repensée et une clarification des missions sont ainsi attendues à l'horizon 2012. Tant le président de la COMETE que la majorité de ses membres ont cependant exprimé un avis défavorable à une scission, estimant que les MITIC forment un tout. La question de la mutualisation des ressources numériques a, de fait, mobilisé fortement la commission. Elle a réclamé des lignes directrices sur la notion de « ressources PER compatibles » et plaidé pour la contribution possible de tous les cantons romands.

Ont aussi été notamment abordés en 2011 :

- l'actualisation des Jeux mathématiques Maths 1P-4P pour répondre à la demande pressante de plusieurs cantons ;
- l'évolution d'Educanet2 et la refonte des sites CIIP et e-media ;
- la collaboration avec les HEP et la CDHEP.

Résultats

« RomandTIC 2011 » : les membres de la COMETE ont défini les orientations de la 2e journée intercantonale d'intégration des MITIC dans la pédagogie et proposé les ateliers au programme. Les représentants cantonaux de la commission ont coopté la majorité des quelque 180 participants à cette journée, le 9 novembre à la HEP-Fribourg, autour du thème « Ressources numériques et Plan d'études romand ».

Compétences MITIC : le groupe de travail mandaté pour examiner les compétences médias & TIC spécifiques mentionnées dans le PER a rendu ses conclusions. Son rapport destiné à la COMEVAL préconise notamment la production d'une ressource innovante et la mise en place d'un outil de suivi de l'élève tout au long de la scolarité.

Éducation aux médias

« Semaine des médias à l'école » : la COMETE a défini le thème et les orientations de cette manifestation dont elle assure aussi la promotion dans les cantons, via ses membres. La 8e édition a vu la participation de près de 10'000 élèves (environ 500 classes inscrites). La commission a défini les contours de l'édition 2012.

La commission

La COMETE a tenu deux séances plénières en 2011 : les 10 juin et 14-15 novembre.

Présidence : Bernard Jousson (GE).

Collaborateur scientifique : Christian Georges, SG-CIIP.

Secrétariat : Pascale Schreyer, SG-CIIP.

Mutations :

Cyril Jeanbourquin et Pierre-André Comte, désignés représentants du canton du Jura, ont remplacé Louis Willemin, qui a pris sa retraite.

Karl Wimmer a remplacé Jean-Luc Barras en tant que représentant d'Educa.

Deux membres ont quitté la COMETE : Luc-Olivier Pochon (représentant des instituts universitaires et de recherche) et Gustavo Filliger (représentant du canton du Tessin).

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Point 13 du programme 2009-2012

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et l'harmonisation romande de l'offre et de la demande.

Commission de l'enseignement spécialisé, CES

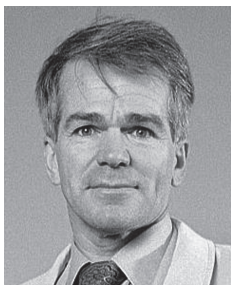

Philippe Nendaz
président de la CES

MANDAT

La commission de l'enseignement spécialisé (CES) traite toute question ayant trait à l'enseignement spécialisé, notamment :
- *le développement de l'enseignement spécialisé en classes spéciales et en institutions,*
- *l'intégration d'enfants différents et/ou handicapés dans l'école ordinaire,*
- *la pédagogie spécialisée dans la formation du personnel enseignant,*
- *le financement de l'enseignement spécialisé, en vue d'éventuelles décisions de coordination (accords, conventions intercantonales, recommandations).*

Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

L'Accord sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée est entré en vigueur au 1er janvier 2011. Pour la Suisse latine, cinq cantons l'ont ratifié.

Les cantons travaillent à l'élaboration de leur concept cantonal et conjointement proposent les modifications législatives exigées par l'Accord intercantonal. En particulier, les cantons se sont appropriés les trois instruments élaborés par la CDIP, à savoir la terminologie commune, la démarche qualité et la procédure d'évaluation standardisée. Pour cette dernière, les travaux en vue de pouvoir disposer dès 2012 d'une version électronique se poursuivent.

La politique d'intégration est présente dans tous les cantons. Une brochure générale, en voie d'élaboration, contribuera à informer le corps enseignant.

Observatoires

La CES a mené des réflexions sur un concept global d'observatoire pouvant être adapté à d'autres types de handicap que la surdité et la malentendance. Ainsi, le 5e rapport de cet observatoire clôturera temporairement ce projet.

Un observatoire consacré à l'autisme sera élaboré en 2012 ; un premier rapport est attendu pour décembre 2013. Les cantons et le SG-CIIP assureront un suivi des données de l'observatoire sur la surdité et la malentendance.

Journée de réflexion

En 2011, la Journée de réflexion organisée par la CES a réuni 120 personnes issues de la pédagogie spécialisée et de l'école ordinaire, avec la présence de quelques spécialistes et délégués d'associations invités.

Sur le thème général de la transition, une partie de l'assemblée a pu mener des réflexions sur la transition préscolaire-primaire ; une autre partie s'est concentrée sur la transition école-métiers. Présentations et ateliers se sont succédés à un rythme soutenu tout au long de la journée. A l'heure où l'intégration est une préoccupation dans tous les cantons, la rencontre entre acteurs de l'enseignement ordinaire et responsables de la pédagogie spécialisée s'est à nouveau révélée fructueuse.

Veille technologique

La CES a poursuivi le dialogue avec de nombreuses associations et institutions engagées dans plusieurs domaines du handicap tels que la surdité, l'autisme, la dyslexie, ainsi que dans la création de centres de compétence ou de voies de formation mises sur pied dans ces domaines.

La commission

La commission s'est réunie à six reprises en 2011 : les 20 janvier, 24 mars, 19 mai, 7 juillet, 15 septembre et 3 novembre. La Journée de réflexion s'est tenue le 4 novembre à Lausanne.

Présidence : Philippe Nendaz (VD).

Collaborateur scientifique : Yves Delamadeleine, SG-CIIP.

Secrétaire : Angélique Schriber, SG-CIIP.

Mutations : aucune.

POLITIQUE CULTURELLE
Point 14 du programme 2009-2012
Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle culturel fort selon trois axes.

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC

Aline Delacrétaz
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Thèmes traités

Dans le cadre du Plan d'activités 2009-2012 de la CIIP, la CDAC avait inscrit sa volonté de faire de la Suisse romande un pôle culturel fort. Elle a commencé à réaliser cet objectif en contribuant de manière décisive à la création d'une *Fondation romande pour le cinéma* et du fonds commun *Label+ théâtre romand*.

Les membres de la conférence ont suivi de près l'élaboration de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en Suisse romande.

Les séances ont comme toujours été mises à profit pour échanger des informations et des recommandations sur les multiples demandes de soutien adressées aux cantons par des organismes culturels.

Résultats

Les cantons romands ayant solidairement créé l'association *Label+ théâtre romand*, un fonds commun de 500'000 francs a pu être constitué. Dévoilé publiquement en janvier, le dispositif mis en place permet de doter des créations théâtrales de moyens supplémentaires à ceux versés par ailleurs par les pouvoirs publics.

Au terme d'un concours, le jury a désigné en septembre deux compagnies lauréates parmi les 21 dossiers soumis : il s'agit de *L'Alakran*, d'Oskar Gómez Mata, pour la création de *La Maison d'antan* de Robert Louis Stevenson, et de la *2b company*, de François Gremaud, pour la création de *Re*.

Un nouveau concours sera organisé en 2012. *Label+ théâtre romand* a pour ambition de stimuler des créations théâtrales qui tourneront dans trois cantons romands au moins, ou deux cantons romands et un pays étranger.

Politique culturelle

La convention instituant une *Fondation romande pour le cinéma* a été signée le 26 mai par six des cantons membres de la CDAC (à l'exclusion de Berne) et les représentants des villes de Genève et Lausanne. Dotée d'un budget annuel de 10 millions de francs (à partir de 2012), cette fondation permettra, avec des moyens supplémentaires, de professionnaliser et d'optimiser les différentes aides publiques à la création audiovisuelle. En 2011, dans le cadre de l'aide sélective, 17 projets ont pu être soutenus pour un montant global de plus de 2 millions de francs.

La commission

La CDAC a tenu trois séances plénières en 2011 : les 27 janvier, 30 mars et 1er juin, ainsi qu'un séminaire de deux jours, les 3 et 4 novembre.

Présidence : Aline Delacrétaz, cheffe de la section francophone à l'Office de la culture du canton de Berne, succédant à Joëlle Comé (GE).

Collaborateur-trice scientifique : Christian Georges, SG-CIIP jusqu'en novembre ; remplacé ensuite par Caroline Codoni-Sancey, SG-CIIP.

Secrétariat : Jérôme Benoît, Délégué suppléant aux affaires culturelles francophones à l'Office de la culture du canton de Berne jusqu'en novembre ; puis Pascale Schreyer, SG-CIIP.

INTÉGRATION DE LA FORMATION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
Point 15 du programme 2009-2012
Réaliser la notion de développement durable dans la pratique enseignante.

Éducation en vue d'un développement durable, EDD

2010 n'ayant pas connu de manifestations particulières, l'organisation d'un Colloque en 2011 était devenu indispensable. Une centaine de participants, formateurs, enseignants et spécialistes se sont réunis à St-Maurice, à la HEP-VS, le 17 février 2011 pour réfléchir aux articulations entre le Plan d'études romand d'une part, l'éducation en vue du développement durable et le domaine de la santé d'autre part. Ce fut l'occasion de montrer les liens entre la Formation générale présente dans le PER et l'EDD, et la santé. Au niveau de la formation des enseignants, une information a été donnée sur l'état des travaux de la Mesure 2 de la CDIP.

Les 4 et 5 novembre, à l'UNIL, s'est tenu le premier Forum romand consacré à l'éducation en vue du développement durable. Il a été organisé par une collaboration entre l'Etat de Vaud (Département des infrastructures, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture), l'Université de Lausanne, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, la HEP-VD, la CIIP, la FED et la FEE. Sur un jour et demi, conférences plénières, communications et ateliers ont permis de réfléchir à l'intégration de l'EDD dans tous les niveaux de la formation, de l'école enfantine au campus.

Groupe de référence de l'éducation en vue du développement durable (GREDD)

Au travers de ses membres, le GREDD a participé activement aux manifestations ci-dessus. Appelé, comme les autres groupes de référence de la CIIP, à faire un état de ses travaux, il a remis un rapport de fin de mandat au Secrétariat général. Dans ses conclusions, il a relevé les souhaits suivants :

- créer d'une groupe de référence transversal permettant l'intégration des diverses facettes du développement durable dans l'enseignement;
- participer au développement des formations en lien avec la Formation générale présente dans le PER et l'E-DD;
- collaborer avec la CDIP dans le cadre des mesures 1, 2 et 3.

Le GREDD s'est réuni deux fois en 2011 : les 9 février et 25 mai.

Mutations : aucune.

Réseau des responsables cantonaux de la Promotion de la santé à l'école

Le Réseau Promotion de la santé à l'école ne s'est pas réuni en 2011. Une décision doit encore être prise concernant la suite de son mandat.

RECHERCHE ET DOCUMENTATION
Point 17 du programme 2009-2012
Soutenir la CIIP dans ses tâches de coordination de la recherche romande, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations.

Institut de recherche et de documentation pédagogique

Matthis Behrens
directeur de l'IRDP

MANDAT – MISSIONS

L'IRDP, institution de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la Conférence par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La Conférence attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en œuvre en Suisse romande.

L'IRDP est également mandaté pour mener des recherches seul ou en collaboration avec tous les milieux de la recherche de Suisse romande. Ses travaux jouissent d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale attestée par plusieurs évaluations internationales y compris de l'OCDE. Les recherches se poursuivent particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP : évaluation des systèmes de formation, suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement et expertises à l'intention des différents organes de la CIIP.

L'IRDP, en tant que structure scientifique de la CIIP, a également vu son mandat modifié dans les nouveaux statuts adoptés par la CIIP le 25 novembre 2011 : une plus forte orientation vers le monitorage de l'Espace romand de la formation (en lien avec le monitorage national), une diminution du mandat de coordination et de pilotage de la recherche romande et quelques modifications administratives et financières qui auront, sans doute, un effet sur la nature et la conduite des travaux futurs. Ces changements, modestes dans leur ensemble, devront permettre un soutien plus important aux travaux de la CIIP et au développement de l'Espace romand de formation. En revanche, ils continueront à poser la question de l'articulation entre demande politique et exigence scientifique des mandats à venir, comme l'ont parfaitement montré les **trois dossiers majeurs** de l'année écoulée :

Profils de connaissance et de compétence

Après plusieurs années de travail, l'équipe de projet a publié son rapport final en janvier 2011 et soumis à la CIIP des propositions pour le développement de cet instrument.

Épreuves romandes communes (EPROCOM)

En juin, a suivi le rapport. Celui-ci examine la situation des évaluations cantonales, propose un modèle d'évaluation adapté au PER, étudie sa faisabilité technique, analyse les enjeux liés à la gestion et à la diffusion des résultats et explore deux scénarios de mise en œuvre en fonction des pratiques évaluatives cantonales existantes. Il a également été remis à la CIIP, qui, au courant de l'année à venir, devra étudier les options proposées afin d'opérer un choix politique acceptable pour tous les cantons.

Indicateurs pour l'Espace romand de la formation

Fin décembre, est sorti le rapport sur les documents informatifs et indicateurs pour l'Espace romand de formation. Les conclusions de ce travail mettent en évidence les difficultés considérables liées à l'obtention, voire à la production de données fiables et comparables. Le rapport présente une première conception de données statistiques à l'intention de la Commission interparlementaire romande, une proposition qui est actuellement soumise aux différents organes décisionnels de la CIIP.

Ces trois rapports montrent à quel point le processus d'opérationnalisation d'une demande politique est long et délicat. Il est intéressant de noter du point de vue méthodologique que ces travaux préparent le terrain pour les décisions futures et engagent un processus exigeant de collaboration entre décideurs et chercheurs. Les nouvelles structures de la CIIP permettront assurément de trouver les modalités de travail les plus efficaces pour faciliter ce dialogue, à condition toutefois de respecter les standards de qualité scientifique constitutifs de tout travail de recherche.

En attendant que ce nouveau fonctionnement se mette en place, les chercheuses et chercheurs de l'IRDP ont terminé de nombreux dossiers, tels que l'évaluation de moyens de mathématique (MERM 9-11) et l'enquête PISA 2009. Ils se sont également attelés à des études exploratoires préparant les grands chantiers à venir. Ces activités ont marqué l'année écoulée et marqueront très certainement encore celle de 2012. Il convient effectivement de rappeler que les développements demandés par la Convention scolaire romande sont nouveaux et nécessitent souvent la mise en place de méthodologies adéquates. Il est réjouissant de constater qu'à travers ces travaux, une véritable dimension interdisciplinaire se dégage. En effet, le projet HarmoS, avec ses modèles de compétence relativement proches d'une discipline à l'autre, a initié ce mouvement. Il reste d'actualité avec la problématique difficile de l'évaluation de compétences complexes, telles que celles que propose le PER. Ce défi concerne l'ensemble des disciplines scolaires et oblige donc les didacticiens des différentes disciplines à oser porter un regard sur d'autres disciplines, le but restant une modélisation des items reflétant validement les objectifs du PER. Ces travaux ont été menés tout au long de l'année écoulée. Ils devront permettre de mutualiser les productions d'items en cours dans les différents cantons, de les valider, de les classer et d'identifier ceux dont les propriétés statistiques sont suffisamment bonnes pour qu'ils soient utilisés lors des vérifications des standards nationaux à venir.

Par ailleurs, ces travaux internes sont également une excellente occasion de former les nouveaux chercheurs qui ont rejoint l'équipe pour remplacer plusieurs collaborateurs partis à la retraite.

Zoom sur le préscolaire

Mentionnons également la mise en place d'un réseau romand consacré au préscolaire, qui devra permettre de combler une faiblesse de la recherche romande. En effet, les rapports critiques sur la recherche en éducation de 2003 et de 2009 dénoncent la quasi absence de travaux de recherche sur cette population. Or, le concordat HarmoS rend l'éducation préscolaire obligatoire puisqu'il l'intègre dans les onze années de la scolarité que les cantons romands signataires sont appelés à mettre en œuvre. Pour cette raison et dans sa mission de veille, l'IRDP a initié un réseau de chercheurs qui pourront être appelés à approfondir des questions liées à ce type de scolarisation.

Mieux faire connaître les travaux de recherche

Les changements à la tête du Secrétariat général ont également eu une influence au sein du service de documentation de l'IRDP. Consciente que les résultats de la recherche ne sont pas toujours accessibles à un large public, l'équipe a soumis au secrétaire général des propositions pour de nouvelles formes de diffusion et de vulgarisation des résultats de la recherche. L'exposition consacrée à la problématique de la promotion de la lecture en Suisse romande est un exemple de ce nouvel effort de communication. En fonction des besoins du Secrétariat général, d'autres initiatives vont suivre. Par ailleurs, le secteur de documentation poursuit la diffusion de la veille scientifique et analyse systématiquement les articles concernant l'éducation et la formation en Suisse romande de la presse écrite. Mentionnons également les travaux préparatoires du service de documentation pour migrer vers le réseau documentaire universitaire RERO.

Alea jacta est. L'Assemblée plénière a redéfini le mandat de la CIIP et de l'IRDP. Pendant toute l'année, de nombreux échanges ont eu lieu pour trouver les formulations et les modèles d'organisation adéquats. A partir de cette structure, de nouveaux cahiers des charges seront définis. Ils préciseront les tâches et les responsabilités de chacun des organes. Avec les travaux menés pendant l'année 2011, l'équipe de l'IRDP a anticipé activement ces changements. Puissent-ils améliorer la collaboration entre décideurs et chercheurs.

Le rapport annuel de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

Conseil de la recherche en éducation, CRE

Elisabeth Baume-Schneider
présidente du CRE

MANDAT – MISSIONS

Le mandat du Conseil de la recherche en éducation relève des statuts de la Conférence (art. 20 à 23). Art 20, al. 1 : Pour la conseiller et soutenir ses activités visant à la coordination et à la coopération intercantonales, et au développement de la recherche en éducation, la Conférence institue un Conseil de la recherche en éducation.

al. 2 : le Conseil situe son activité dans le contexte général de la politique et du développement de la recherche en éducation en Suisse.

Thèmes traités

Le Conseil de la recherche en éducation (CRE) a cherché à se forger une image globale de l'architecture de l'Espace romand de formation. A cet effet, il a pris connaissance du Plan d'études romand et de sa mise en place. Il a aussi traité l'état de situation des standards nationaux HarmoS, en particulier la feuille de route pour leur vérification. Il a débattu des préoccupations exprimées par le Syndicat des enseignants, particulièrement vifs en ce qui concerne les mesures d'accompagnement du PER et l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers voulue par la RPT[1]. Il a également pris connaissance du rapport sur l'éducation en Suisse de 2010 sur la base duquel se mettra en place le monitorage national à venir.

Une discussion générale a permis d'aborder tant les questions de pilotage de ce système que les préoccupations du terrain quant à la formation générale, les capacités transversales, ainsi que l'intégration des langues 2. Les membres du CRE estiment que les réformes en cours sont importantes. D'aucuns ont souhaité l'instauration d'un observatoire des réformes et des processus d'innovation afin de mieux accompagner l'investissement énorme consenti pour les réformes. Du point de vue de la recherche, il faudrait, au niveau romand, pouvoir étudier les effets à moyen et long terme de ces réformes.

Le CRE a également traité des nouveaux textes légaux de la CIIP, adoptés par l'Assemblée plénière le 25 novembre, et de la réorganisation du CRE en commission permanente de la recherche en éducation (art. 19 des statuts). La place de la recherche au sein de la CIIP a été évoquée sur la base d'un aperçu des travaux réalisés sous l'égide du Conseil. Quatre axes de force ont été dégagés :

1. suivi et coordination de la recherche en Suisse latine par la formalisation des modalités de collaboration et par l'analyse des forces de recherche en place par le biais de plusieurs rapports ;

[1] Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT)

2. participation à des recherches internationales du type PISA, mais aussi TIMSS[2] et PIRLS[3] ;
3. proposition de projets de recherche communs pour la Suisse romande et le Tessin, en particulier EVAMAR I, et évaluation de certains moyens d'enseignement ;
4. développement de l'école de demain avec les travaux sur le PER, l'harmonisation des structures scolaires et les standards.

Du point de vue historique, le rapport entre la recherche et la politique s'avère délicat et davantage porteur avant la mise en place des nouvelles structures de l'Espace romand de formation.

En outre, lors de chacune des séances, un état de situation de PISA (organisation, informations, résultats) a été présenté par le responsable national du projet, Christian Nidegger. En janvier, il a donné connaissance des résultats suisses en comparaison avec les résultats internationaux. En décembre, les comparaisons intercantonales pour PISA 2009 ont été présentées. Comme l'édition 2009 s'intéressait pour la première fois depuis 2000 à la littératie, des comparaisons entre les deux enquêtes ont pu être faites. Deux études complémentaires sont prévues sur la littératie et sur les profils de compétences sur l'ensemble des domaines étudiés par PISA.

Le conseil

Le Conseil de la recherche en éducation s'est réuni à deux reprises en 2011 : le 28 janvier et le 15 décembre.

Le bureau

Le bureau ne s'est pas réuni en 2011, les contacts s'étant établis par courriel et par téléphone.

Mutations :

Le Secrétariat général sera dorénavant représenté par son secrétaire général.

Vu la modification des statuts du CRE, les arrêtés de nomination des membres ont été provisoirement suspendus et certaines mutations n'ont pas été officiellement ratifiées. Plusieurs demandes de changement ont été enregistrées : le remplacement de Tania Zittoun par Antonio Iannaccone, tous deux de l'Université de Neuchâtel, et celui de Marcel Crahay par Georges Felouzis, tous deux de l'Université de Genève.

[2] Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS)

[3] Progress in International Reading literacy Study (PIRLS)

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, GPSR
Point 18 du programme 2009-2012
Garantir la mission du Vocabulaire national de Suisse romande.

Commission CIIP-GPSR

Daniel Forchelet
président de la commission CIIP-GPSR

Depuis août 2008, l'Université de Neuchâtel a repris les missions du Glossaire grâce à un mandat de prestation conclu avec la CIIP.

MANDAT

Une commission scientifique a été instituée pour veiller à la bonne réalisation du mandat. Plus particulièrement, ses tâches sont les suivantes :

- *suivi des activités du GPSR-UniNE dans le cadre du projet de recherche de l'Université de Neuchâtel ;*
- *examen critique du travail scientifique et de la production du GPSR-UniNE ;*
- *relecture des articles du GPSR-UniNE avant leur publication et communication à la rédaction des remarques et suggestions.*

De plus, la commission fournit à la CIIP toute information et conseil utiles à la réalisation du mandat de prestations.

Thèmes traités

Les nombreuses activités de visibilité qui, les années précédentes, avaient détourné le directeur et les rédacteurs de leur mandat principal, ont été fortement réduites. Cette réorientation a permis à la production des fascicules de reprendre à un rythme d'environ 1.5 fascicule par an – jugé acceptable par l'ASSH[1] et la CIIP. Ainsi, en 2011, le fascicule F114 a été publié, alors que le G115 était soumis aux membres de la Commission scientifique.

Organisation interne

L'ASSH poursuit sa stratégie de numérisation des Vocabulaires nationaux. Les travaux sont en cours dans les trois autres Vocabulaires. La commission rappelle toutefois que la priorité reste la publication des fascicules du Glossaire. Ce projet de numérisation nécessiterait des moyens supplémentaires, une refonte des procédures internes et une meilleure synergie avec les entités concernées de l'Université de Neuchâtel. Les représentants de l'ASSH, de la CIIP et de l'Université de Neuchâtel se réuniront début 2012 pour en débattre et dégager les orientations stratégiques pertinentes.

La commission

La commission a siégé le 20 octobre 2011.

Présidence : Daniel Forchelet, SG-CIIP.

Secrétariat : Angélique Schriber, SG-CIIP.

[1] Académie suisse des sciences humaines et sociales

ORGANISMES AVEC LESQUELS LA CIIP COLLABORE

Fondation Suisse d'Éducation pour l'Environnement, FEE

Mandat

Le mandat de prestations de la FEE fixe un cadre permettant les activités suivantes :

- *participation au groupe de référence sur l'EDD et définition d'un concept EDD ;*
- *participation au développement du Plan d'études romand ;*
- *organisation de journées romandes en EDD (colloque, journée pratique, forum) ;*
- *recherche et documentation : recherche, évaluation des ressources en éducation pour l'environnement ;*
- *coordination d'un réseau d'échanges de formateurs dans les institutions de formation.*

En 2011, la collaboration dans le cadre du mandat passé entre la CIIP et la FEE a porté plus particulièrement sur les aspects suivants :

- participation aux séances du GREDD ;
- préparation avec la FED du Colloque PER, EDD et santé ;
- participation à l'organisation du premier Forum romand sur l'éducation en vue du développement durable ;
- recherche et évaluation de documents ;
- gestion du portail educ-envir.ch ;
- animation du réseau FREE-HEP.

En décembre 2011, la CDIP et les Offices fédéraux ont annoncé la création au 1er janvier 2013 d'une Agence nationale d'Éducation en vue du développement durable qui regrouperait, entre autres, les deux Fondations (FEE et FED).

Fondation Éducation et Développement, FED

Mandat

La Fondation Éducation et Développement (FED) a pour mandat de promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les écoles. Droits humains, mondialisation et enjeux mondiaux, migrations, interculturalité, ainsi que l'éducation au développement durable (EDD) constituent ses thèmes et approches pédagogiques prioritaires.

En 2011, la collaboration dans le cadre du mandat passé entre la CIIP et la FED a porté plus particulièrement sur les aspects suivants :

- participation aux séances du GREDD ;
- préparation avec la FEE du Colloque PER, EDD et santé ;
- participation à l'organisation du premier Forum romand sur l'éducation en vue du développement durable ;
- recherche et évaluation de documents ;
- production de supports en lien avec les Droits de l'enfant.

Fondation La Science appelle les jeunes, SAJ

Mandat

L'objectif de la fondation La Science appelle les jeunes (SAJ) est de promouvoir la recherche auprès des jeunes, afin d'assurer la relève dans le domaine de la science. Elle encourage les jeunes âgés de 10 à 21 ans, en leur donnant l'occasion de participer à des semaines d'étude dans des instituts scientifiques, au Concours National avec leurs projets, ainsi qu'au « Swiss Talent Forum ».

Les activités principales de la fondation sont donc l'organisation:

- de semaines d'étude pour des jeunes de 10 à 13 ans;
- d'un concours national de projets de recherche présentés par des jeunes de 14 à 20 ans;
- du « Swiss Talent Forum » réunissant tous les deux et pendant quatre jours des jeunes de 20 à 25 ans pour débattre de problème touchant l'avenir de la planète et de l'humanité.

En 2011, le coordinateur pour la Suisse romande a contacté des établissements du secondaire II dans le but d'y promouvoir le Concours National. Force est de reconnaître que l'accueil ne fut pas à la hauteur des attentes: une seule participation romande (FR) sur un total de 78 participant-e-s. A relever que sept tessinois-e-s y ont pris part.

La problématique de la faible présence de la Fondation en Suisse romande sera traitée dans le cadre de la refonte de ses organes, prévue en 2012. Plus de détails sous http://www.sjf.ch/.

Fondation des régions européennes pour la recherche en Éducation et en formation, FREREF

Mandat

L'association internationale « Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation » (FREREF) a pour buts, non lucratifs et d'utilité internationale, de développer la recherche en éducation, en relation avec les problèmes politiques qui se posent dans les régions et les pratiques d'éducation et de formation qui s'y développent. Elle vise à promouvoir la coopération entre régions européennes dans ce domaine.

La FREREF a été créée en 1991 sur l'initiative de la Catalogne, la Lombardie et de la région Rhône-Alpes; très vite rejointes par le Bade-Wurtemberg, la Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, le canton de Genève et le Luxembourg. La CIIP est devenue membre de la FREREF le 1.1.2003; dès lors, la participation de la région de Suisse romande ne s'est plus limitée au seul canton de Genève. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de régions européennes participent aux travaux de la FREREF.

Université d'été à Neuchâtel

La région de Suisse romande a accueilli à Neuchâtel, du 29 au 31 août 2011, la 9e session de l'Université d'été, organisée en partenariat avec la CIIP et l'Institut de psychologie et éducation de l'Université de Neuchâtel.

Elle a eu pour thématique « La dimension contributive de l'entreprise à l'apprendre tout au long de la vie ». Les travaux se sont articulés autour de la formation initiale et continue conçue dans une perspective de « Life Long Learning », en mettant l'entreprise au centre de la réflexion.

A l'occasion de cette Université, la FREREF a marqué son 20e anniversaire. Plus d'informations sur www2.unine.ch/freref/.

Nouvelles modalités de participation de la CIIP à la FREREF

Tout en confirmant son intérêt à poursuivre sa participation à la FREREF, l'Assemblée plénière a toutefois décidé, fin novembre 2011, d'en modifier les modalités de participation. Une commission reliée à la conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) sera créée pour assurer la coordination et les relations avec les organes de collaboration multilatérale ou européenne (dont la FREREF) dans les domaines de la formation professionnelle et de la formation des adultes.

Quatrième partie – Annexes

TEXTES OFFICIELS
COMPTES
COMPOSITION DES COMMISSIONS

TEXTES OFFICIELS

Les textes officiels ci-dessous, adoptés par la CIIP en 2011, peuvent être consultés sur notre site :

www.ciip.ch

- Mandat du groupe de liaison du Conseil Média – Formation, du 1er février 2011
- Acte constitutif de la Fondation romande sur le cinéma, du 26 mai 2011
- Décision d'abrogation de textes réglementaires de la CIIP, du 25 novembre 2011
- Statuts de la CIIP, du 25 novembre 2011
- Commentaires des statuts de la CIIP, du 25 novembre 2011
- Règlement d'application de la Convention scolaire romande, du 25 novembre 2011
- Commentaires du règlement d'application de la Convention scolaire romande, du 25 novembre 2011
- Règlement relatif à la gestion financière, du 25 novembre 2011
- Commentaires du règlement relatif à la gestion financière, du 25 novembre 2011
- Mandat et composition du Groupe de pilotage CSG – CLEO « EPROCOM & Profils », du 25 novembre 2011
- Recommandations de la CIIP relatives à la mise en oeuvre du PER dans les cantons membres, du 25 novembre 2011
- Mandat de la commission pédagogique (COPED)

COMPTES

Bilan consolidé de la CIIP : SG CIIP, IRDP et Fonds des moyens d'enseignement (UMER et UME-FP*) Situation au 31.12.2011

BILAN 2011					
Libellés	SG CIIP	IRDP	Fonds UMER-UME FP	Eliminations internes	Totaux
ACTIF	3'542'613.12	1'881'928.24	7'828'411.67	-5'487'475.84	7'765'477.19
Disponibilités :					
Caisse	609.30				609.30
Banques, comptes courants	891'222.03		3'718'937.55		4'610'159.58
Banques, titres	644'387.16		1'962'108.89		2'606'496.05
État de Neuchâtel					0.00
Avoirs :					
Débiteurs	4'003.60	548.40	475'041.90		479'593.90
Avance de caisse GLIMI			50'000.00		50'000.00
Impôt anticipé	582.15		1'227.33		1'809.48
Transitoires :					
Actifs transitoires	1'807.88				1'807.88
FREREF, Université d'été 2011	0.00				0.00
Intérêts courus			0.00		0.00
Mobilier et machines	1.00				1.00
Prêt CIIP à Fonds ME	2'000'000.00			-2'000'000.00	0.00
Frais de fonctionnement Fonds sur réserve CIIP			1'606'096.00	-1'606'096.00	0.00
Stocks			15'000.00		15'000.00
Compte de liaison SG/IRDP		1'881'379.84		-1'881'379.84	0.00
PASSIF	3'542'613.12	1'881'928.24	7'828'411.67	-5'487'475.84	7'765'477.19
Engagements courants :					
Créanciers	33'505.60	6'973.30	605'119.57		645'598.47
État de Neuchâtel	220'033.85				220'033.85
Emprunt Fonds ME à CIIP			2'000'000.00	-2'000'000.00	0.00
Frais de fonctionnement Fonds sur réserve CIIP			1'606'096.00	-1'606'096.00	0.00
Avances des cantons Maths 9-11			847'643.12		847'643.12
Compte courant TVA			-19'440.13		-19'440.13
Transitoires	279'481.58	156'752.35	186'960.00		623'193.93
Fluctuation titres	0.00				0.00
Réserve générale	960'161.71	576'689.11	2'118'435.10		3'655'285.92
Pôle de recherche		270'403.45			270'403.45
Réserve moyens d'ens. formation prof.			483'598.01		483'598.01
Projets secondaire 2 (CLPO)	10'000.00				10'000.00
Éducation aux médias	35'000.00				35'000.00
Mobilier et machines	3'000.00	14'016.40			17'016.40
Préfinancement RERO 2012		19'360.00			19'360.00
Projets externes en cours :					
Batterie de tests (CSFO)	72'992.96				72'992.96
FREREF (projets SER)	0.00				0.00
Médias (OFC)	47'057.58				47'057.58
Consortium PISA (CDIP, OFFT)		792'510.35			792'510.35
HarmoS (CDIP)		7'952.35			7'952.35
EERQI (col. européenne/indicateurs)		37'270.93			37'270.93
Compte de liaison SG/IRDP	1'881'379.84			-1'881'379.84	0.00

*UMER : unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire. UME-FP : unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

BUDGET 2011						
	Libellés	SG CIIP	IRDP	UMER*	UME-FP*	Totaux
3	CHARGES	3'277'500	2'662'000	5'817'800	1'241'500	12'998'800
30	Charges de personnel	2'030'000	2'003'400	1'245'000	165'000	5'443'400
31	Charges de biens et services	338'000	327'900	135'500	25'500	826'900
	Fournitures	91'500	143'200	59'000	11'000	304'700
	Immeubles	154'000	149'500	58'000	12'000	373'500
	Autres frais divers	92'500	35'200	18'500	2'500	148'700
32	Prestations programme d'activité	451'500	89'200	4'437'300	1'051'000	6'029'000
3200	Organes centraux	13'000	3'900			16'900
3201	Communication	13'000				13'000
3202	Coordination école obligatoire	10'000	68'800	31'000		109'800
3203	Domaines disciplinaires	63'500				63'500
3204	Formation des enseignants	14'000				14'000
3205	Degré secondaire 2	20'500			6'000	26'500
3206	Orientation professionnelle	1'500				1'500
3207	Moyens d'enseignement			4'406'300	1'045'000	5'451'300
3208	MITIC	45'000				45'000
3209	Statut et image de l'enseignant	11'500				11'500
3210	Enseignement spécialisé	120'000				120'000
3211	Affaires culturelles	500				500
3212	Développement durable	88'500				88'500
3230	Activités nationales/internationales	50'500	16'500			67'000
33	Amortissements	3'000	3'000	0	0	6'000
	Amortissements informatiques	3'000	3'000			6'000
34	Charges financières	0	0	0	0	0
35	Domaines particuliers d'activité	455'000	238'500	0	0	693'500
	Glossaire des patois de la Suisse romande	260'000				260'000
	Délégation à la langue française + SLFF	195'000				195'000
	Travaux de recherche		88'500			88'500
	Consortiums romands/PISA		150'000			150'000
4	REVENUS	3'312'246	2'662'000	5'817'800	1'241'500	13'033'546
42	Taxes	13'500	201'900	4'090'360	1'050'000	5'355'760
4250	Ventes		4'500	4'077'360	1'050'000	5'131'860
4260	Remboursements de tiers	13'500	197'400	13'000	0	223'900
43	Variations de stocks	0	0	0	0	0
44	Revenus financiers	2'000	0	0	0	2'000
45	Prélèvements sur capitaux propres	10'000	286'000	1'727'440	19'500	2'042'940
	Pôle de recherche/réserves	10'000	181'000		19'500	210'500
	Prélèvement capital de roulement		105'000	1'727'440		1'832'440
46	Contributions des cantons	3'270'346	2'174'100	0	0	5'444'446
	Contribution ordinaire	3'180'346	2'154'100	0	0	5'334'446
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'000				70'000
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000	20'000			40'000
4690	Contributions externes	16'400	0	0	172'000	188'400
	Excédent de recettes	34'746	0	0	0	34'746

*UMER : unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire. UME-FP : unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

COMPTES 2011						
	Libellés	SG CIIP	IRDP	UMER*	UME-FP*	Totaux
3	CHARGES	3'994'932.71	2'238'733.76	7'365'792.89	2'583'815.27	15'361'533.63
30	Charges de personnel	1'924'155.85	1'789'176.27	1'040'057.44	175'492.84	4'928'882.40
31	Charges de biens et services	293'022.52	287'397.89	125'709.08	42'543.81	748'673.30
	Fournitures	100'306.66	106'994.75	56'407.02	25'076.06	288'784.49
	Immeubles	129'085.22	152'217.98	58'000.00	12'000.00	351'303.20
	Autres frais divers	63'630.64	28'185.16	11'302.06	5'467.75	108'585.61
32	Prestations programme d'activité	365'882.40	13'001.25	6'080'516.64	2'365'778.62	8'825'178.91
3200	Organes centraux	4'853.20	2'348.20			7'201.40
3201	Communication	5'346.00				5'346.00
3202	Coordination école obligatoire	6'906.60	0.00	13'416.35		20'322.95
3203	Domaines disciplinaires	19'016.35				19'016.35
3204	Formation des enseignants	2'099.00				2'099.00
3205	Degré secondaire 2	56'581.70			14'267.55	70'849.25
3206	Orientation professionnelle	0.00				0.00
3207	Moyens d'enseignement	3'852.70		6'067'100.29	2'351'511.07	8'422'464.06
3208	MITIC	28'580.65				28'580.65
3209	Statut et image de l'enseignant	10'204.60				10'204.60
3210	Enseignement spécialisé	119'187.00				119'187.00
3211	Affaires culturelles	0.00				0.00
3212	Développement durable	78'838.40				78'838.40
3230	Activités nationales/internationales	30'416.20	10'653.05			41'069.25
33	Amortissements	3'000.00	3'000.00	0.00	0.00	6'000.00
	Amortissements informatiques	3'000.00	3'000.00			6'000.00
34	Charges financières	12'867.90	0.00	119'509.73	0.00	132'377.63
35	Domaines particuliers d'activité	1'396'004.04	146'158.35	0.00	0.00	720'421.39
	Glossaire des patois de la Suisse romande	260'000.00				260'000.00
	Délégation à la langue française + SLFF	314'263.04				314'263.04
	Travaux de recherche		46'158.35			46'158.35
	Consortiums romands/PISA		100'000.00			100'000.00
4	REVENUS	3'994'932.71	2'402'236.14	7'732'075.05	2'997'338.58	17'126'582.48
42	Taxes	13'897.96	225'963.14	7'495'328.13	2'650'998.58	10'142'226.01
4250	Ventes		2'072.30	7'493'117.18	2'647'036.53	10'142'226.01
4260	Remboursements de tiers	13'897.96	223'890.84	2'210.95	3'962.05	243'961.80
43	Variations de stocks	0.00	0.00	-590'252.00	0.00	-590'252.00
44	Revenus financiers	6'625.90	2'173.00	5'257.92	0.00	14'056.82
45	Prélèvements sur capitaux propres	574'296.99	0.00	821'741.00	0.00	1'396'037.99
	Pôle de recherche/réserves	10'000.00		821'741.00		831'741.00
	Prélèvement capital de roulement	564'296.99				564'296.99
46	Contributions des cantons	3'270'533.00	2'174'100.00	0.00	0.00	5'444'633.00
	Contribution ordinaire	3'180'346.00	2'154'100.00			5'334'446.00
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'187.00	0.00			70'187.00
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000.00	20'000.00			40'000.00
4690	Contributions externes	129'578.86	0.00	0.00	346'340.00	475'918.86
	Excédent de recettes	0.00	163'502.38	366'282.16	413'523.31	1'765'048.85

*UMER : unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire. UME-FP : unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE, DE SES ORGANES ET COMMISSIONS EN 2011

Organes de la Conférence

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT
GENEVE	Charles BEER, vice-président
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER, prés.
NEUCHÂTEL	Philippe GNAEGI
TICINO	Gabriele GENDOTTI → avril puis Manuele Bertoli, dès mai
VALAIS	Claude ROCH
VAUD	Anne-Catherine LYON
CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent
Secrétaire général	Christian BERGER → mars puis Olivier MARADAN, dès avril
Secrétariat	Patricia TAÏS

Bureau de la CIIP	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER, prés. Olivier TSCHOPP Frédéric WITTWER Christian BERGER → mars puis Olivier MARADAN, dès avril Patricia TAÏS, secr.

Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)

Collaborateurs et collaboratrices

Christian BERGER	Secrétaire général → mars
Béatrice BRAUCHLI	Collaboratrice scientifique °
Matteo CAPPONI	Collaborateur scientifique DLF
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Caroline CODONI-SANCEY	Collaboratrice scientifique
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique DLF
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Yves DELAMADELEINE	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire
Daniel FORCHELET	Coordinateur UMER
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Patricia GILLIÉRON GIROUD	Collaboratrice scientifique
Jean-Claude GOSTELI	Collaborateur scientifique
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique
Luis MAIA	Concierge
Olivier MARADAN	Secrétaire général, dès avril
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur post-obligatoire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Mathieu PERRIN	Collaborateur scientifique
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique °
Béatrice ROGÉRÉ PIGNOLET	Collaboratrice scientifique °
Nicolas RYSER	Collaborateur scientifique →mars
Pascale SCHREYER	Secrétaire
Angélique SCHRIBER	Secrétaire
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Christelle TIBERIO	Secrétaire
Chantal TOMASONI	Secrétaire
Seyran VARLI	Apprentie

° dès sept.

Conseils

Conseil Média-Formation (CMF)

CIIP	Charles BEER, président
RTS	Gilles MARCHAND Alberto CHOLLET Tania CHYTIL Jean-Marc BÉGUIN
SER	Georges PASQUIER
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
SG CIIP	Olivier MARADAN Christian GEORGES, secr.

Plateforme des partenaires CIIP (PPAR)

ancien Conseil de la coordination, dissout le 31.12.2010

AIDEP	Michel GUYAZ → août puis Alain RAMELET
CDGSRT	Jean-Didier LORETAN → novembre puis Pierre BUCHMUELLER
CROTCES	Jean DELACRÉTAZ
SER	Jacques DANIÉLOU Gaëtan EMONET Georges PASQUIER
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE Judith VUAGNIAUX
SG-CIIP	Christian BERGER → février puis Olivier MARADAN Concetta COPPOLA, secr.

Conseil de la recherche en éducation (CRE)

* les membres du bureau ont un astérisque

Présidente	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
Membres d'office	Matthis BEHRENS – IRDP * Stefan C. WOLTER – CSRE
Unités / Centres de recherche cantonaux	Emanuele BERGER – TI * Alex BLANCHET – VD * Karin MULLER – GE Anne-Marie BROI – NE Christian MERKELBACH – BE Tania HUTTER – VS
Universités	Marcel CRAHAY – GE Antonio IANNACCONE – NE
Représentants HEP	Bernard WENTZEL – HEP-BEJUNE Pascale MARRO – HEP FR
SSRE/UNI-FR	Tania OGAY
SER	Suzanne SCHÖB Béatrice ROGÉRÉ PIGNOLET
Invité permanent	Olivier MARADAN – SG-CIIP
Secrétariat	Nathalie NAZZARI – IRDP

Conférences

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENEVE	Frédéric WITTWER
JURA	Olivier TSCHOPP, président
NEUCHÂTEL	Violaine BLÉTRY-DE MONTMOLLIN
TICINO	Diego ERBA
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT
SG-CIIP	Patricia TAÏS, secr.
Invité permanent CIIP	Christian BERGER → mars puis Olivier MARADAN, dès avril
Invité permanent CDIP	Hans AMBÜHL
Invité permanent IRDP	Matthis BEHRENS

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Dominique CHÉTELAT *
FRIBOURG	Léon GURTNER * président
GENEVE	Paola MARCHESINI Georges SCHÜRCH → juin dès sept. Pierre KOLLY
JURA	Alain BEUCHAT Daniel BROSY * vice-président
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TICINO	Mirko GUZZI Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON Jean-François LOVEY
VAUD	Daniel CHRISTEN → janvier dès mars Alain BOUQUET Serge MARTIN
SG-CIIP	Caroline CODONI-SANCEY → sept. puis Viridiana MARC, secr. *

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Mario BATTAGLIA Jean-Pascal LÜTHI
FRIBOURG	François PICCAND Fritz WINKELMANN*
GENEVE	Grégoire EVEQUOZ* Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP* vice-président
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Gianni MORESI Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER* président dès juillet
VAUD	Alain GARNIER → fin juin Séverin BEZ*
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN*

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO)

BERNE	Maurin SCHMID, ad i.→ mai Christelle COMMENT, vice-présidente
FRIBOURG	Marc CHASSOT, président
GENEVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Jean-Pierre GILLABERT
NEUCHÂTEL	Jean-Marie FRAGNIÈRE
TICINO	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Isabel TAHER-SELLES
SG-CIIP	Daniel FORCHELET Sylvette DEGUIN, secr.

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Aline DELACRÉTAZ, présidente
FRIBOURG	Gérald BERGER
GENEVE	Joëlle COMÉ
JURA	Jean-Marc VOISARD
NEUCHÂTEL	Suzanne BERI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Brigitte WARIDEL
SG-CIIP	Christian GEORGES → nov. puis Caroline CODONI-SANCEY, secr.

Conférence des directeurs des Hautes Ecoles Pédagogiques et institutions assimilées (CDHEP)

BEJUNE	Jean-Pierre FAIVRE
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO
FRIBOURG secondaire	Roland PILLONNEL
GENEVE	Rémy VILLEMIN → août
GENEVE (IUFE)	puis Bernard SCHNEUWLY
TICINO	Nicole REGE COLET → novembre
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST, président
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG-CIIP	Daniel FORCHELET Concetta COPPOLA, secr.

Commissions

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

Centres cantonaux de ressources et représentants cantonaux

Serv. Ecoles-Médias-GE	Manuel GRANDJEAN Patrick JOHNER
JURA / HEP-BEJUNE	Benoit GOGNIAT
BERNE	P.-François JEANNERAT
JURA	Louis WILLEMIN → mars Pierre-André COMTE, dès avril Cyril JEANBOURQUIN, dès avril
NEUCHÂTEL	Vincent JORNOD Patrick DUVANEL
FRIBOURG / FRITIC	Nicolas MARTIGNONI
VAUD	Philippe LINDER Yvan RUMPEL → février puis dès mars Denis BADAN
VALAIS / HEP-VS	Serge RAPPAZ Jacques DUSSEZ
GENÈVE / IFMES	Bernard JOUSSON, président
TESSIN / centro didattico cantonale	Gustavo FILLIGER

(suite >>)

Associations prof. d'enseignants

SER-SPVAL	Didier JACQUIER
SER-SPV	Jacques DANIÉLOU

Médias

RSR	Stéphane DELETROZ
RTS	Tania CHYTIL
CTIE	Jean-Luc BARRAS
Éducation spécialisée	Elvio FISTER, invité permanent
SG-CIIP	Christian GEORGES
	Pascale SCHREYER, secr.

Commission pédagogique (CP)

dissoute le 30.06.2011

Associations professionnelles d'enseignants

GENÈVE primaire	Suzanne SCHOEB
VAUD primaire	Mireille BRIGNOLI
VALAIS primaire	Samuel PERRIN
FRIBOURG secondaire I	Rachel MEYER-BOVET
VAUD secondaire I	Christine SÖZERMAN
Vacant secondaire I	1 enseignant-e
JURA sec. I / ens. spé.	Philippe A MARCA
BERNE secondaire II	Annemnarie MERKELBACH
Formation prof.	Roberto SEGALLA, dès février

Départements de l'instruction publique

TESSIN	Lara SOSIO
VAUD	Serge MARTIN, président
VALAIS	Pierre-Marie GABIOUD
NEUCHÂTEL	André ALLISSON
BERNE rech./dév.	Werner RIESEN
FRIBOURG UNI	Sylvie JEANNERET
Didactique	1 poste vacant
ou recherche/dév.	IRDP Matthis BEHRENS
Observateurs tessinois	Jeannine GEHRING
	Adolfo TOMASINI
SG-CIIP	Roberto STOCCO
	Concetta COPPOLA, secr.

Délégation à la langue française (DLF)

* les membres du Bureau ont un astérisque

François GRIN * président
Marie-José BÉGUELIN
Fabienne BERTAGNOLLO
Christophe BÜCHI
David BÜRKI
Cilette CRETTON
Jean-François DE PIETRO *
Laurent GAJO
Christophe GALLAZ
Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE
Marinette MATTHEY *
Jérôme MEIZOZ
Philippe MOTTAZ
Yann PUGIN
Christian SESTER
Françoise VONLANTHEN
Virginie CONTI, collaboratrice scientifique SG-CIIP
Matteo CAPPONI, collaborateur scientifique SG-CIIP
Nathalie NAZZARI, secr.

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

BERNE	Francine RICHON
FRIBOURG	Fouzia ROSSIER
GENÈVE	Maurice DANDELOT
JURA	Régis RIAT
NEUCHÂTEL	Daniel MARTHE
TICINO	Marzio BROGGI
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Philippe NENDAZ, président
Invités permanents	Hubert PILLER – OFAS
	Béatrice KRONENBERG – CSPS
SG-CIIP	Yves DELAMADELEINE
	Angélique SCHRIBER, secr.

Commission CIIP-FORDIF

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Georges SCHÜRCH → juin
	puis Daniel BROSY, dès juillet
CLPO	Laurent FEUZ
	Claude POTTIER
AIDEP	Michel GUYAZ
CROTCES	Jean DELACRÉTAZ
SER	Jean-Marc HALLER
FORDIF intivés perm.	Alexandre ETIENNE
	Nils SOGUEL → mars
	Monica GATHER TURLER, dès avril
	Claude-Alain VUILLE
	Pierre-Alain CATTIN
SG-CIIP	Daniel FORCHELET, président
	Sylvette DEGUIN, secr.

Moyens et ressources didactiques

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (COMEVAL)

BERNE	Christian MERKELBACH
FRIBOURG	Léon GURTNER
GENÈVE	Isabelle NICOLAZZI-TURIAN
JURA	Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL	André ALLISSON, président
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
SER	Jacques-André GUILLAUME-GENTIL
	Jacques DANIÉLOU
SG-CIIP	Roberto STOCCO
	Angélique SCHRIBER, secr.

Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques (CF)

dissoute en mars

BERNE	Dominique CHÉTELAT
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT, présidente
	Christophe NYDEGGER, prés. délégué
GENÈVE	Andrea VILLANYI
JURA	Pierre-André COMTE
NEUCHÂTEL	Yves EHRET
VALAIS	Pascal MABILLARD
VAUD	Christine BOSSUAT
CCR-OR	Yves CRETTON
SG-CIIP	Christian BERGER
	Florence GILLET

Commission du centre de réalisation des ouvrages romands et du centre de réalisation (CCR-OR)

BERNE	Hans JENSEN
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Christine BUFFELLI
VALAIS	Yves CRETTON, président
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Roberto STOCCO → avril puis Daniel FORCHELET dès avril Séverine ERARD, secr.

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME)

BERNE	Gaston SOMMER
FRIBOURG	Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Nicolas EBINER
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel BERNEY → août puis Jean-Marc CHEVALIER
CRT-EPC	Roland SCHMUTZ → juin puis Jean-Louis MAILLARD
Santé	Claude ARRIGO
Intendance	Laurent JOLIAT
IFFP	Nadine KIPFER Jésaëlle BERNEY
OFFT	Rosmarie GYGAX
FET	Paul-André HARTMANN
COREFP	Blaise RUEDIN
Collaborateur technique	Gérard ZEHNHAUSERN
SG-CIIP	Mathieu PERRIN, président Christelle TIBERIO, secr.

Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP

Président	Blaise RUEDIN
SG-CIIP	Jean-Claude GOSTELI → août puis Mathieu PERRIN

Institutions

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Collaborateurs et collaboratrices de l'IRDP

Matthis BEHRENS	Directeur
Franca ARMI	Assistante scientifique
Diego CORTI	Collaborateur scientif., dès sept.
Jean-François DE PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable du secteur Documentation
Elisabeth EGGER	Secrétaire de direction
Daniel ELMIGER	Collaborateur scientifique
Véronique FRANÇOISE	Assistante bibliothécaire
Anne FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Viridiana MARC	Collaboratrice scientifique
Corinne MARTIN	Collaboratrice administrative → juin
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique

(suite >>)

Doris PENOT	Collaboratrice administrative
Eva ROOS	Assistante scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientif., dès nov.
Caroline SPERISEN	Assistante scientifique → juillet
Sabrina ULDRY	Stagiaire, sept. à déc.
Bertrand VERMOT	Assistant scientifique
Martine WIRTHNER	Collaboratrice scientifique → juillet

Comité scientifique (CS IRDP)

Jean RETSCHITZKI – Uni-FR, président
Andrea BERTSCHI-KAUFMANN – FHNW
Jean-Luc DORIER – Uni-GE
Alexandre DUCHÊNE – Uni-FR
Georges FELOUZIS – Uni-GE
Siegfried HANHART – Uni-GE
Nathalie MONS – Uni-Paris-Est
Tania OGAY – Uni-FR
Matthis BEHRENS – IRDP
Elisabeth EGGER, secrétaire

Commission scientifique GPSR-UniNE

UniNE Sciences humaines	Anne-Marguerite FRYBA-REBER
Uni Liège	Marie-Guy BOUTIER
Région Val d'Aoste	Saverio FAVRE
CNRS + Uni Nancy	Jean-Paul CHAUVEAU
UniGE	Olivier COLLET
Invités permanents	Andres KRISTOL – GPSR Hervé CHEVALLEY – Centre de dialectologie
SG-CIIP	Daniel FORCHELET, président
Secrétariat	Dorothée AQUINO

Réseaux et groupes de travail ad hoc
dissous en juin 2011

Groupe de référence du français (GREF)

	Dominique BÉTRIX KÖHLER Noël CORDONIER Jean-François DE PIETRO Fabio DI GIACOMO Joaquim DOLZ Christian MERKELBACH, président Madelon SAADA-ROBERT
IRDP	Martine WIRTHNER
SG-CIIP	Nicolas RYSER → mars

Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons (REREF)

BERNE	Simone HOFSTETTER
FRIBOURG primaire	Jean-François BEAUD
FRIBOURG secondaire I	Frédéric GANDER
GENÈVE primaire	Muriel WACKER
GENÈVE secondaire I	Jean LATHION
JURA	Hélène WOOG
NEUCHÂTEL	Miguel DE MORAIS
VALAIS	Chantal CHABBEY Pierre-Marie GABIOUD
VAUD	Christine EPARS → février puis Fabienne NAYMARK et Nathalie JACCARD
SER	Xavier GAILLARD
SG-CIIP	Nicolas RYSER → mars

Groupe de référence enseignement des langues (GREL)

	Claudine BROHY
	Antje Marianne KOLDE
	Igo THONHAUSER
	Laurent GAJO, président
	Brigitte GERBER
	Christiane PERREGAUX
	Raphaël BERTHELE
	Susanne WOKUSCH
IRDP	Daniel ELMIGER
SG-CIIP	Nicolas RYSER → mars

Réseau des responsables Langues des cantons (RERLANG)

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
	Jean-François BOUQUET
GENÈVE	Monica CAVADINI
	Béatrice BRAUCHLI → mai
	puis Karina ZABI
JURA	Clément JEANNIN
NEUCHÂTEL	Caroline DE RHAM, présidente dès juin
VALAIS	Monique PANNATIER → février
	puis Régine ROULET
	Michel ANDREY
VAUD	Claire-Lise MAJOLA
	Isabelle BERTONI
TI-Invitée permanente	Brigitte JÖRIMANN
SER	Christophe PFAMMATTER → mai
	puis Sandra SCHNEIDER
SG-CIIP	Nicolas RYSER → mars
	puis Béatrice BRAUCHLI

Groupe de travail Portfolio européen des langues (PEL)

BERNE	Loris PICCIN
	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Angelo PILLER
	Daniel BOVIGNY
GENÈVE	Brigitte GERDER
	Monica CAVADINI
JURA	Clément JEANNIN
NEUCHÂTEL	Christine LANDRY
	Caroline DE RHAM
VALAIS	Joël GRAU
	Jean-Pierre GASPOZ
VAUD	Rosanna MARGONIS
	Anne CHRISTE DE MELLO, dès mars
TI-Invitée permanente	Brigitte JÖRIMANN
SG-CIIP	Nicolas RYSER → mars

Réseau des responsables cantonaux des échanges linguistiques (REREL)

BERNE	Alexandre MOUCHE
FRIBOURG	Bernard DILLON
GENÈVE	Pierre BICKEL
	Monica CAVADINI, présidente
JURA	Patrice KAMBER
NEUCHÂTEL	Véronique SUTER
VALAIS	Sandra RICHNER-SCHNEIDER
VAUD	François MAFFLI
TI-Invitée permanente	Brigitte JÖRIMANN

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM)

HEP-FR	Nicolas DREYER, président
HEP-BEJUNE	Jacques-André CALAME
BERNE	François GÜNTER
FRIBOURG	Ivan CORMINBOEUF
GENÈVE	Nicolas KLEINMANN
JURA	Michel BRÊCHET
	Denis ODIET
NEUCHÂTEL	Christian BAZZONI
VALAIS	Hervé SCHILD
VAUD	Sandrine RUDAZ
IRDP	Viridiana MARC
SRED	Ninon GUIGNARD
Enseignant	Jean-Paul DUMAS
Enseignante	Elisabeth STIERLI
SG-CIIP	Raymond CLAVEL
	Angélique SCHRIBER, secr.

Réseau des responsables cantonaux de Promotion de la santé

BERNE	Francine RICHON, présidente
FRIBOURG	François BOURQUI
GENÈVE	Jean-Dominique LORMAND
JURA	Ruth WENGER
NEUCHÂTEL	Marc THIÉBAUD
VAUD	Jean SCHAER
VALAIS	Danièle TISSONNIER
RADIX invitée perm.	Gaël PANNATIER
SG-CIIP	Patricia GILLIÉRON GIROUD

Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves de langue étrangère

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Elisabeth WEISSBAUM
GENÈVE	Claude GIANNADA
	Dina SCHUMACHER
	Joël PETOUD
	Sylvain RUDAZ
JURA	Régis RIAT
NEUCHÂTEL	Corinne MEIER
VALAIS	Guy DAYER
	Pierre-Marie GABIOUD, président
VAUD	Spomenka ALVIR
SG-CIIP	Nicolas RYSER → mars
	Christelle TIBERIO, secr.

Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable (GREDD)

BERNE	Pascale CHARPILLOZ
VALAIS	Stéphane DAYER
CLEO	Jean-Luc BOESIGER
Santé	François BOURQUI
FED	Myriam BOUVERAT
FEE	Pierre GIGON
SER	Gaétan EMONET
	Suzanne SCHOEB
Groupe ressources PER	Alain EMERY
SG-CIIP	Yves DELAMADELEINE

CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général
Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip.srti@ne.ch
www.ciip.ch